

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DIRECTION DE LA PEDAGOGIE ET
DE LA FORMATION CONTINUE

SOUS-DIRECTION DE LA FORMATION
PEDAGOGIQUE CONTINUE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

**FORMATION DES 5300 INSTITUTEURS
ADJOINTS DU PROGRAMME SOCIAL DU
GOUVERNEMENT 2019**

28 juillet – 30 septembre 2019

MODULE DE FORMATION

PSYCHOPEDAGOGIE

SOMMAIRE

COMPÉTENCE 1 : PLANIFIER LES ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT- APPRENTISSAGE- ÉVALUATION	5
THEME 1 : ELABORER UNE PROGRESSION/ UN PLANNING PERIODIQUE	5
LEÇON1 : LA PLANIFICATION PÉDAGOGIQUE	5
SÉANCE : LES NIVEAUX DE PLANIFICATION.....	6
THEME 2 : LA CONNAISSANCE DE L'ENFANT.....	11
LEÇON 1 : LE DEVELOPPEMENT PSYCHOLOGIQUE DE L'ENFANT :.....	9
SEANCE 1 : GENERALITES SUR LA CONNAISSANCE DE L'ENFANT	9
SEANCE 2 : LE DEVELOPPEMENT PSYCHOLOGIQUE DE L'ENFANT SUR LE PLAN PHYSIQUE ET PSYCHOMOTEUR	14
SEANCE 3 : LE DEVELOPPEMENT AFFECTIF DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT SELON S. FREUD.....	18
SEANCE 4 : LE DEVELOPPEMENT PSYCHOLOGIQUE DE L'ENFANT SUR LE PLAN INTELLECTUEL	21
SEANCE 5 : LES FONCTIONS MENTALES SUPERIEURES : L'ATTENTION ET LA MOTIVATION	24
LEÇON 2 : LE DEVELOPPEMENT SOCIAL, MORAL ET EMOTIONNEL DE L'ENFANT	29
SEANCE 1 : LE DEVELOPPEMENT SOCIAL, MORAL ET EMOTIONNEL DE L'ENFANT	29
COMPETENCE 2 : ORGANISER ET ANIMER LE GROUPE CLASSE EN FAVORISANT LES COOPERATIONS	40
THÈME 3 : ORGANISATION MATÉRIELLE ET SPATIALE DE LA CLASSE.	40
SEANCE 1 : L'ORGANISATION MATÉRIELLE DE LA CLASSE	40
SEANCE 2 : L'ORGANISATION SPATIALE DE LA CLASSE	42

LEÇON 2 : MISE EN ŒUVRE DES TECHNIQUES D'ANIMATION.....	42
SEANCE 1 : GÉNÉRALITÉS SUR LE TRAVAIL DE GROUPE	43
SEANCE 2 : LE TRAVAIL DE GROUPE AU CP	44
SEANCE 3 : LE TRAVAIL DE GROUPE AU CE/CM	45
SEANCE 4 : LES ALTERNATIVES AUX PUNITIONS PHYSIQUES ET HUMILIANTES	45
SEANCE 5 : LES ACTIVITES D'AUTOPROTECTION.....	51
COMPÉTENCE 3 : METTRE EN ŒUVRE DES STRATEGIES D'ENSEIGNEMENT- APPRENTISSAGE EVALUATION RELATIVES A L'EDUCATION INCLUSIVE.....	52
THÈME 4 : LA PEDAGOGIE DIFFERENCIEE.....	53
LEÇON 1 : LA PEDAGOGIE DIFFERENCIEE.....	53
SEANCE 1 : LES GÉNÉRALITÉS LA PEDAGOGIE DIFFERENCIEE	53
SEANCE 2 : LE TUTORAT.....	60
LEÇON 2 : GENERALITES SUR LE SOUTIEN PSYCHOSOCIAL.....	61
SEANCE 1 : LE SOUTIEN PSYCHOSOCIAL	61
SEANCE 2 : LA DEMARCHE DE SOUTIEN PSYCHOSOCIAL	62
COMPÉTENCE 4 : GÉRER UNE CLASSE A PROFIL SPECIFIQUE.....	73
THÈME 5 : CLASSES À PROFIL SPÉCIFIQUE	73
LEÇON1 : ANIMATION DES CLASSES A PROFIL SPECIFIQUE.....	73
SEANCE 1 : LES CLASSES A PROFIL SPECIFIQUE A SOUS EFFECTIF	73
SEANCE 2 : CLASSES À PROFIL SPÉCIFIQUE A SUREFFECTIF.....	77
COMPETENCE 5 : EVALUER LA PROGRESSION DES APPRENTISSAGES ET LE DEGRE DE COMPETENCES.....	82
THÈME 6 : ELABORATION DES OUILS D'EVALUATION.....	82
LEÇON 1 : L'EVALUATION.....	82
SEANCE 1 : GENERALITES SUR D'EVALUATION.....	82
SEANCE 2 : GERER EFFICACEMENT LES ACTIVITES D'EVALUATION	85

PROGRESSION EN PSYCHOPEDAGOGIE

THEMES	LEÇONS	SEANCES	DUREE	SEMAINES	SUPPORTS DIDACTIQUES
THEME1 : ELABORER UNE PROGRESSION/ UN PLANNING PERIODIQUE	Leçon1 : la planification pédagogique	Séance : Les niveaux de planification	2H	S1	MODULES FINALISES + FICHES TECHNIQUES
THEME 2 : LA CONNAISSANCE DE L'ENFANT	Leçon1 : le développement psychologique de l'enfant	Séance 1 : Généralités sur la connaissance de l'enfant	2H		
		Séance 2 : Le développement psychologique de l'enfant sur le plan physique et psychomoteur	2H	S2	
		Séance 3: Le développement socioaffectif de l'enfant et de l'adolescent selon S. Freud	2H		
		Séance 4 : le développement psychologique de l'enfant sur le plan intellectuel	2H	S3	
		Séance 5 : les fonctions mentales supérieures : l'attention et la motivation	2H		

THEMES	LEÇONS	SEANCES	DUREE	SEMAINES	SUPPORTS
--------	--------	---------	-------	----------	----------

DIDACTIQUES					
THÈME 3 : ORGANISATION MATÉRIELLE ET SPATIALE DE LA CLASSE	Leçon 1 : LA GESTION PEDAGOGIQUE DE LA CLASSE	Séance 1 : l’organisation matérielle de la classe	2H	S4	MODULES FINALISES + FICHES TECHNIQUES
		Séance 2 : l’organisation spatiale de la classe	2H		
	Leçon 2 : MISE EN ŒUVRE DES TECHNIQUES D’ANIMATION	Séance 1 : généralités sur le travail de groupe	2H	S5	
		Séance 2 : le travail de groupe au CP	2H		
		Séance 3 : le travail de groupe au CE/CM	1H	S6	
		Séance 4 : les alternatives aux punitions Physiques et humiliantes	2H		
		Séance 5 : Les activités d’autoprotection	1H		
THEME4: LA PEDAGOGIE DIFFERENCIEE	Leçon 1 : LES GENERALITES SUR LA PEDAGOGIE DIFFERENCIEE	Séance 1 : Les généralités sur la pédagogie différenciée	1H	S7	
		Séance 2 : Le tutorat	1H		
	Leçon 2 : GENERALITES SUR LE SOUTIEN PSYCHOSOSOCIAL	Séance 1 : Le soutien psychosocial	2H		
THÈME 5 : CLASSES À PROFIL SPÉCIFIQUE	Leçon 1 : ANIMATION DES CLASSES A PROFIL SPECIFIQUE	Séance 1 : les classes à profil spécifique à sous- effectif	1H	S8	MODULES FINALISES + FICHES TECHNIQUES
		Séance 1 : les classes a profil spécifique à sureffectif	1H		
THÈME 6 : ELABORATION DES OUILS D’EVALUATION	Leçon 1 : L’EVALUATION	Séance 1 : Les généralités sur l’évaluation	1H		
		Séance 2 : gérer efficacement les activités d’évaluation	1H		

COMPÉTENCE 1 : PLANIFIER LES ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE-ÉVALUATION

THEME 1 : ELABORER UNE PROGRESSION/ UN PLANNING PERIODIQUE

Leçon1 : la planification pédagogique

Séance : Les niveaux de planification

Introduction

L'instituteur se situe dans la chaîne d'intervention et de décision du système éducatif, son rôle constitue le dernier barreau de l'échelle.

Mais avant d'exécuter sa tâche pédagogique, le maître devra avoir une idée claire de la planification des enseignements.

En quoi consiste cette tâche ? Cette séance vient élucider ce concept.

1. Définition

Planifier, c'est appliquer un processus qui amène à décider:

- ✓ Quoi faire
- ✓ Comment le faire ?
- ✓ Comment évaluer ce qui sera fait avant de le faire ?

La planification de l'enseignement/apprentissage a un caractère prospectif : elle prend en compte la prévision, le principe de déterminisme et la programmation.

- *Prévision* = projection de ce qui doit être entrepris ;
- *Principe de déterminisme* = relation action à entreprendre (exercice), résultats escompté (atteinte des objectifs).
- *Programmation* = établissement d'un plan détaillé de ce qui doit être entrepris, à quel moment ? par qui ? Et avec quels moyens

2. Planification pédagogique

C'est un processus rationnel qui consiste à prévoir tous les éléments organisationnels, pédagogiques et scientifiques nécessaires pour atteindre les objectifs.

Pour réussir la planification de ses activités, l'enseignant doit disposer de :

- ✓ ressources pédagogiques,
- ✓ ressources spatiales
- ✓ ressources temporelles ;

Cette planification permet d'établir :

- ✓ la liste hiérarchisée des contenus ;
- ✓ la succession des objectifs.

La planification est le premier temps de l'acte pédagogique.

3. Principes de la planification

❖ Principes de la planification

- **principe1** : la planification doit prévoir les résultats attendus de toutes les compétences ou objectifs prévus pour le module concerné.
- **principe2** : toute planification doit préciser les éléments du programme concernés (objectifs et contenus), de même qu'une allocation de temps ;
- **principe3** : la planification annuelle et la planification intermédiaire doivent respecter la logique et le mode d'organisation du programme ;
- **principe4** : le plan du cours doit respecter la démarche d'apprentissage telle que prescrit dans le guide d'exécution et du programme éducatif.
- **principe 5** : le plan du cours doit être formulé en termes d'activités d'apprentissage à réaliser par les apprenants, et non en termes d'activités d'enseignements à réaliser par l'enseignant ;
- **principe 6** : la planification doit comprendre des marges de manœuvre permettant de s'ajuster au déroulement effectif de l'apprentissage ;
- **principe 7** : la planification doit prévoir du temps pour l'évaluation formative et pour, s'il y a lieu, des activités de remédiation.

II : NIVEAUX DE PLANIFICATION

Selon le degré de précision et de détail, il existe plusieurs niveaux de planification :

- 1- **la planification annuelle** : elle définit dans une année scolaire, la répartition des activités, les grandes divisions du programme et prévoit les périodes et les moyens d'évaluation sommative.
- 2- **la planification intermédiaire** : elle définit une étape à l'intérieure d'une période dans la
- 3- progression des enseignements. Elle précise également les modalités d'évaluation formative rétroactive. Elle peut être trimestrielle, mensuelle ou hebdomadaire.
- 4- **la planification opérationnelle** : Elle définit pour chaque jour la succession des activités à réaliser (emploi du temps) Elle décrit, le déroulement précis du « plan de cours » proposé à l'apprenant au regard des compétences à installer, de même que le matériel didactique employé et les instruments d'évaluation formative interactive (fiche).

III : Structuration des plannings

1. Planning annuel

Le planning annuel est un document qui se présente sous la forme d'un tableau indiquant les mentions suivantes :

- La période
- Les compétences à développer
- Les contenus
- Les activités
- La durée des activités

Exemple de tableau de planification annuelle

Période	Compétences	Contenus	Activités	Durée
Octobre	C1	A1,A2,A3	a1,a2,a3,a4,a5	112H
	C2	B1,B2,B3		
	C3			
Novembre				

2. Planning mensuel

Le planning mensuel est un document qui se présente sous la forme d'un tableau indiquant les mentions suivantes :

- La période
- Les compétences à développer
- Les contenus
- Les activités
- La durée des activités

Exemple de tableau de planification mensuelle

Période	Compétences	Contenus	Activités	Durée
Semaine1	C1	A1, A2, A3 B1, B2, B3	a1,a2 ,a3, a4,a5	28H
Semaine	C	B1,B2,B3		
Semaine2				

3. Planning hebdomadaire

Le planning hebdomadaire est un document qui se présente sous la forme d'un tableau indiquant les mentions suivantes :

- La période
- Les compétences à développer
- Les contenus
- Les activités
- La durée des activités

Exemple de tableau de planification hebdomadaire

Période	Compétences	Contenus	Activités	Durée
Lundi	C1	A1, A2, A3 B1, B2, B3	a1,a2 ,a3, a4,a5	6H
Mardi	C	B1,B2,B3		
Mercredi...				

NB : Le planning journalier s'observe dans le cahier journal

ACTIVITÉS

- Faire élaborer la progression du mois de janvier 2018 en mathématique
- Faire élaborer la progression mensuelle générale

THEME 2 : LA CONNAISSANCE DE L'ENFANT

Leçon 1 : le développement psychologique de l'enfant :

La révolution copernicienne amorcée avec Rousseau marque une nette rupture entre la conception ancienne de l'éducation qui met l'accent sur les contenus à enseigner et la nouvelle conception qui privilégie l'adaptation des contenus et des méthodes au niveau psychologique de l'enfant. Dans la perspective de faire réussir un grand nombre d'élèves, l'enseignant devra mettre en place des stratégies et conduites efficaces à travers une planification rigoureuse des activités d'apprentissage.

L'organisation rationnelle de celles-ci requiert chez l'enseignant une connaissance approfondie de l'enfant c'est à dire les lois de son développement mental, ses limites et ses possibilités d'acquisition.

Séance 1 : Généralités sur la connaissance de l'enfant

I. LES DOMAINES D'ETUDE DE L'ENFANT

Le développement psychologique de l'enfant prend en compte les différents domaines les caractéristiques de sa connaissance et les fonctions mentales supérieures.

1.1. Le domaine cognitif

C'est le domaine du savoir qui renvoie à l'ensemble des connaissances identifiées aussi sous le vocable d'aptitude ou de compétences intellectuelles.

Exemples :

- De 0 à 3 ans le développement cognitif de l'enfant est marqué par les schèmes de la fonction symbolique. L'enfant peut se représenter un objet absent de son environnement immédiat.
- De 3 à 5 ans, la pensée de l'enfant est égocentrique c'est-à-dire qu'il ne peut prendre en compte le point de vue d'autrui dans son raisonnement
- De 6 à 8 ans : pensée prélogique de l'enfant caractérisée par l'incompréhension des relations.
- De 8 à 10 ans : il acquiert les bases de la pensée logique mais basée sur le concret.
- À partir de 11 ans l'enfant acquiert la pensée logique sans support du concret.

C'est à la troisième enfance (de 6 à 12 ans) que l'assimilation atteint le maximum de son intensité.

1.2. Le domaine psychomoteur et physique

Ce domaine englobe les changements physiques et physiologiques ainsi que les compétences rattachées à la manipulation d'objets, à la dextérité, aux mouvements humains observables. C'est le domaine du savoir-faire.

Exemples :

À 2 ans, l'enfant a la moitié de la taille qu'il aura à l'âge adulte et il peut marcher.

Acquisition de la force et de la résistance de 10 à 12 ans.

Ce développement moteur et physique se fait surtout au cours de l'enfance.

1.3. Le domaine socio-affectif

Ce domaine est lié au savoir-être, c'est-à-dire qu'il concerne le registre des relations, la manière de se comporter avec les autres. Il fait appel à l'émotion, au sentiment (amour, haine, joie, tristesse, rejet, partage...) au développement de la personnalité de l'individu.

Exemples :

- À 8 mois, l'enfant reconnaît le visage maternel, il pleure lorsqu'une autre personne le prend : c'est *l'angoisse du 8e mois* »
- À 3 ans, l'enfant est égoцентриque c'est-à-dire incapable de se placer du point de vu d'autrui.
- C'est à la première enfance (1 à 3 ans) que la personnalité affective va définitivement se dessiner grâce au dialogue mère-enfant au cours de la première année...

1.4. Le domaine moral

Ce domaine est celui des règles de conduite considérées comme bonnes et devant être appliquées en société, il prend en compte la connaissance du bien et du mal.

Exemples :

- De 4 à 10 ans, l'enfant décide de ce qui est mal sur la base des actions pour lesquelles il est puni.
- De 13 à 18 ans, les actions morales sont celles qui correspondent aux attentes des autres.

NB: Ces quatre domaines se modifient profondément sous l'effet conjugué de la maturation biologique, de l'hérédité, de la régulation hormonale et de l'influence du milieu. Mais la distinction rigoureuse entre les quatre domaines est artificielle, l'homme réagissant comme un tout.

IMPLICATIONS PÉDAGOGIQUES

➤ Toutes les disciplines concourent au développement de l'enfant dans ces quatre domaines. Il ne faut en négliger aucune.

➤ Le maître doit adapter son enseignement au niveau de développement intellectuel et physique de l'enfant (Exemple : pas d'étude du milieu au CP car l'enfant ne comprend aucune relation de causalité).

➤ Le maître doit partir du vécu de l'enfant, de ses intérêts et de ses besoins.

➤ Le maître doit faire preuve d'une disponibilité affective en évitant les punitions et châtiments divers.

II. LA SIGNIFICATION DE L'ENFANCE ET LA FONCTION ENFANCE

La révolution copernicienne amorcée avec Rousseau marque une nette rupture entre la conception ancienne de l'éducation qui met l'accent sur les contenus à enseigner et la nouvelle conception qui privilégie l'adaptation des contenus et des méthodes au niveau psychologique de l'enfant. Dans la perspective de faire réussir un grand nombre d'élèves, l'enseignant devra mettre en place des stratégies et conduites efficaces à travers une planification rigoureuse des activités d'apprentissage.

L'organisation rationnelle de celles-ci requiert chez l'enseignant une connaissance approfondie de l'enfant c'est à dire les lois de son développement mental, ses limites et ses possibilités d'acquisition.

1. L'enfance

1.1. Périodes de l'enfance

L'enfance est la période de la vie humaine qui s'étend de la naissance à la puberté.

Cette étape de la vie se répartit en quatre périodes successives :

- **La phase infantile ou parasitaire** (0 à 1 an) ; L'enfant est tributaire d'autrui pour ses besoins.

- **La phase de la première enfance** (1 à 3 ans) ; C'est au cours de cette période que la *personnalité affective* va définitivement se dessiner grâce au dialogue mère - enfant au cours de la deuxième année qui s'achève à **La troisième année** qui termine cette période.

- **La phase de la deuxième enfance** (3 à 6 ans) ou l'âge préscolaire ; Cette période commence par une crise d'opposition à l'entourage à travers laquelle s'affirme, de façon négative, le sentiment du moi : c'est l'égoïsme c'est-à-dire l'incapacité de se placer au point de vue d'autrui. C'est aussi l'âge par excellence du jeu, du jeu individuel subjectif.

(6 à 12ans) : l'âge scolaire. . Elle est marquée par un retour de la subjectivité vers l'objectivité L'enfant a le goût de construire, d'assembler, de faire fonctionner les mécanismes

IMPLICATIONS PÉDAGOGIQUES

- **La deuxième enfance ou âge préscolaire** : C'est pour ces traits caractéristiques de cette phase de l'enfance que l'éducation à l'école maternelle est axée sur l'éducation sensorielle et motrice, employant des techniques de jeux et mettant en œuvre les pouvoirs personnels de chaque tout-petit.

- **La troisième enfance ou âge scolaire** : les manipulations et la fabrication d'objets, le travail manuel, la vie par petites communautés, les enquêtes sur les réalités proches et les activités d'équipes sont les stratégies à utiliser dans l'installation des compétences.

1.2. Le fonctionnement de la « fonction enfance »

➤ Le rôle de l'enfance

Le rôle de l'enfance est précisément cette période qui prépare l'enfant à la maturation sociale par le jeu et l'imitation. En effet, par le jeu, l'enfant découvre le réel, s'exprime, se construit, expérimente, explore... Le jeu est donc nécessaire à son épanouissement.

➤ Les propriétés de la fonction enfance

❖ L'acquisition

Pour acquérir ce qui lui manque, l'enfant dispose de deux instincts :

- **l'instinct de curiosité** qui agit dans l'ordre de la connaissance ;
- **l'instinct d'imitation** qui agit dans l'ordre de l'action.

❖ L'adaptation

Cette propriété a une double fonction. Son aspect adaptatif qui est l'assimilation, et son aspect passif qui est l'accommodation. Les deux aspects sont indissociables. L'enfant doit pouvoir les faire agir tour à tour et selon les circonstances, afin d'influer sur la société et se plier aux exigences des autres.

1.3. Les techniques de prise en compte de l'enfance

➤ Au plan relationnel

- Observer les réactions de ses élèves et tenir compte « des portraits psychologiques » de chacun.
- Mettre en place un climat de compréhension, d'amitié, et d'amour ;
- Se mettre à l'écoute de ses élèves ;
- Instaurer une atmosphère propice à l'expression et à la communication ;
- Proposer des activités qui prennent en compte les intérêts des enfants.

➤ **Au plan juridique**

Le maître veillera à respecter et à faire respecter les droits fondamentaux de l'enfant qui sont :

- **Le droit à la survie** : Respecter les besoins de base ;
- **Le droit au développement** : Favoriser un environnement propice ;
- **Le droit à la protection** : Protéger les enfants contre les actes et pratiques nuisibles ;
- **Le droit à la participation** : Favoriser la prise en compte de leur opinion sur les décisions les concernant selon leur âge, leur maturité.

L'enfance est donc une étape importante pour accéder à la vie adulte, car c'est au cours de cette période que se forge la personnalité de l'individu. L'éducateur doit organiser les activités pédagogiques en prenant en compte tous les aspects susceptibles de favoriser la traversée positive de cette période.

Séance 2 : Le développement psychologique de l'enfant sur le plan physique et psychomoteur

Le développement psychomoteur englobe les changements physiques, physiologiques et les compétences rattachées à la manipulation d'objets, à la dextérité, au mouvement humain observable. C'est par le mouvement que l'enfant traduit sa vie psychique toute entière. Ces manifestations motrices sont des réponses à des besoins organiques en évolution selon les différentes périodes que subit l'enfant.

I-Définition

* **La croissance est** le changement physique et physiologique de la taille et des proportions corporelles. On dit généralement que l'enfant grandit : *la taille, la forme...* en sont des indices.

* **Le développement :** Il s'observe dans le changement de comportement de l'individu dans le milieu. Le développement marque ainsi une transition entre un stade que l'individu a atteint et le stade suivant qu'il est en train d'atteindre : *la parole, l'imitation* ...sont des indices de développement.

* **La psychomotricité** est l'ensemble des mouvements de notre corps et des actions effectués sous la commande partielle ou totale du fonctionnement mental.

* **Le développement psychomoteur** est donc l'évolution des mouvements et des actions effectués sous la commande partielle ou totale du fonctionnement mental.

III. Périodes de l'évolution psychomotrice et leurs implications

La classification des mouvements permet de comprendre que l'ordre dans lequel les enfants apprennent dans les différents stades une habileté varie peu. Cependant, il existe de grandes différences entre les enfants en ce qui concerne la vitesse de passage d'un stade à un autre. Connaître cette classification permet d'adapter les sollicitations (exercices) à l'âge et au niveau du développement des enfants mais aussi situer rapidement un enfant dans son développement psychomoteur.

Le maître peut établir un lien entre un retard du domaine psychomoteur et des troubles de l'apprentissage :

- **Déficit de la locomotion** : Déficit de l'exploration de l'environnement, du langage ;
- **Déficit au niveau des aptitudes perceptives** : Difficultés dans l'apprentissage de la lecture (dyslexie), de l'écriture, du calcul ;
- **Déficit au niveau des habiletés motrices** : Problèmes de santé physique et mentale ;
- **Déficit au niveau de la communication non-verbale** : Difficultés dans l'expression des sentiments, difficultés relationnelles.

Tableau de l'évolution psychomotrice

Période	Dominante	Développement physique et psychomoteur	Implications pédagogiques
La 1ère enfance (de 0 à 3 ans)	Exploration, croissance très rapide, réflexe suivi d'acte moteur intentionnel, développement postural, marche...	L'enfant de la phase infantile : 0 à 1 an -Mouvements incoordonnés -suit des yeux un objet qui se déplace (2 mois) -saisit un objet et le porte à la bouche (5 mois) -se tient assis (6-8 mois) et se déplace à 4 pattes (8-9 mois) - se tient debout et commence la marche sans hésitation (8 mois-1 an) L'enfant de la première enfance : 1 à 3 ans -il marche sans hésitation, manipule plusieurs objets à la fois, perçoit le monde extérieur -organisation et exploration de l'espace -devient de plus en plus habile dans ses mouvements, -prend conscience de son propre corps, imite quelques actes d'adulte, mais ses articulations ne sont pas encore assez solides pour qu'il soit maître de la course et du saut. -trois événements importants interviennent : ✓ Le sevrage : fin de la dépendance de l'individu, fin du parasitisme ✓ La marche : déplacement en station droite ✓ La parole : l'enfant arrive à s'exprimer librement.	Il n'y a pas d'implications pédagogiques parce que l'enfant n'est pas encore à l'école.
La 2ème enfance (de 3 à 6 ans)	Activités ludiques ou jeux individuels subjectifs	L'enfant de la maternelle : 3 à 6 ans -début de la latéralisation (différenciation de la droite et de la gauche) -développement rapide de la coordination motrice et sensori-motrice. -organisation de l'espace et des temps non maîtrisées : difficulté d'orientation -instabilité dans le jeu et dans l'exécution des tâches. -physique encore fragile (silhouette grêle, un corps menu qui porte une tête relativement développée).	-faire des exercices psychomoteurs et sensorimoteurs qui aideront à développer les sens et les muscles -mettre à la disposition de l'enfant beaucoup d'objets à manipuler -Veiller à ce que l'enfant se tienne droit -alterner les activités et les temps de détente ou de repos. -entraîner à l'observation : exemple de la copie.
La 3ème enfance (6-12 ans)	Jeux collectifs	L'enfant de CP : 6 à 8 ans -physique encore fragile -instabilité dans le jeu et dans l'exécution des tâches -latéralisation et perception imparfaites L'enfant de CE : 8 à 10 ans -gestes sont de plus en plus sûrs, coordonnés. -la spatialisation et la latéralisation progressent, il s'oriente aisément, il désigne correctement la main droite, la jambe gauche d'une personne placée en face de lui.	-Les exercices psychomoteurs doivent être plus complexes. -Le jeu reste indispensable ainsi que les activités manuelles. -Les exercices écrits seront courts car l'écriture des mots reste encore lente. -L'animation sportive par

		L'enfant de CM : 10 à 12 ans -passion pour les jeux exigeant une dépense musculaire -acquisition d'un sens plus dynamique de l'espace et du temps mais pas encore totalement maîtrisés. -activité motrice accrue : grand progrès de l'agilité et de l'habileté manuelle.	les jeux à règles sera proposée. -Importance des activités d'expression et de création.
À la puberté (11-14 ans pour les filles/ 12-16 ans pour les garçons)	Conquête de la maturité	-Début de la puberté : 11 à 14 ans transformations physiques, croissance accélérée (développement des seins, élargissement des épaules, des hanches...). -augmentation progressive de la force et de la résistance. -acquisition de l'organisation de l'espace et du temps (en rapport avec les acquisitions intellectuelles).	-Faire la coopérative scolaire pour lui permettre de mettre son activité musculaire en pratique. -Importance des activités d'expression et de création. -Importance des compétitions sportives inter-écoles.

La connaissance de l'enfant au plan psychomoteur est nécessaire. Grâce à elle l'enseignant aura des indices sur un élève mal latéralisé, ayant des difficultés dans l'apprentissage de la lecture (dyslexie), de l'orthographe (dysorthographe) et de l'écriture et évitera les positions qui sont sources de déformations physiques.

SEANCE 3: Le développement affectif de l'enfant et de l'adolescent selon S. Freud

L'éducation de l'enfant prend en compte aussi bien ses réalités visibles qu'invisibles. La recherche des solutions aux problèmes affectifs de l'écolier conduit l'enseignant à s'imprégner des recherches de Sigmund Freud (1856-1939).

I. Définition des concepts

1. **La sexualité** : Elle est différente de la génitalité qui renvoie aux organes génitaux. C'est l'ensemble des activités orientées vers la recherche du plaisir chez l'enfant.
2. **La fixation** : c'est un attachement préférentiel (amour) de l'individu pour des objets, des représentations, des zones corporelles à des moments précis du développement de ce dernier.
3. **La zone érogène** : c'est la zone de plaisir ;
4. **L'ambivalence** : ce sont des pensées, des sentiments, des tendances qui s'affirment et se suivent simultanément.

5. Le développement socio-affectif

C'est l'évolution, la modification des sentiments de l'enfant en relation avec son milieu social.

II PRINCIPES DE BASE

Pour Freud, les pulsions d'origine sexuelle, animent la vie psychique et affective de l'individu. Elles donnent souvent lieu à des conflits entre forces contraires (désirs / interdits ; pulsions / refoulements) qui permettent de structurer le psychisme. Cette structuration psychique est liée à l'érotisation d'une zone particulière du corps de l'enfant et aux relations de l'enfant avec le milieu. Sa thérapie est d'amener l'inconscient à la conscience. Alors la personnalité résulte de trois facteurs :

- le Ça, inconscient, omniprésent qui est la base biologique de la personnalité ;
- le Moi, partiellement conscient qui se développe au cours de la première année de la vie et qui est l'administrateur psychologique de la personnalité ;
- le Surmoi, qui se développe entre trois et cinq ans et qui est la facette sociale et morale de la personnalité.

Chacun des stades qu'il décrit est caractérisé par une zone érogène spécifique, qui est le principal vecteur du plaisir sauf la période de latence. Il en déduit que des traits de la personnalité de l'adulte proviennent des expériences enfantines. Si une personne passe d'un stade à l'autre sans crise fixation ou régression, cela n'influence pas la personnalité adulte.

II. ELEMENTS MAJEURS DE CHAQUE STADE

1. Le stade oral (0 à 1 an)

L'oralité dure environ 18 mois. Ce qui est en jeu est le passage de l'alimentation liquide à l'alimentation solide mais aussi le fait de mordre lorsque les dents apparaissent. La satisfaction de son plaisir s'obtient à travers la zone bucco-labiale (bouche, langue, lèvres, dents). Exemples : Le sourire au sourire de la mère, la morsure du bout du sein, la succion.

Les enfants qui ont des problèmes à ce stade auront des personnalités orales (manger, embrasser, fumer...). Soit ils ont été sevrés trop tôt ou trop tard, soient ils ont vécu des privations ou des excès de nourriture. Il existe deux types de personnalités orales, les pessimistes (utilisent la bouche comme punition) et les optimistes (utilisent la bouche pour avoir des compétences).

2. Le stade anal (1 à 3 ans)

La source du conflit est l'apprentissage de la propreté. Les enfants découvrent qu'ils peuvent contrôler, faire plaisir ou frustrer les parents en expulsant ou en retenant ses excréments.

Les Freudiens croient que ce stade est associé à un comportement ultérieur hostile, sadique et obsessionnel. Les traits anaux sont le caractère méthodique, la parcimonie et l'entêtement. Ils sont catégorisés en deux types :

- la personne anale éliminatrice est généreuse ;
- la personne anale rétentric est avare et méticuleuse.

3. Le stade phallique (3 à 5 ans)

Ce stade est caractérisé par le complexe d'œdipe. (d'Electre). Le garçon de 5 ans est censé ressentir inconsciemment à la fois un profond amour pour sa mère et de la haine pour son père. La société ne tolérant pas l'inceste, ce qui le conduit au complexe de castration. Le stade phallique est caractérisé par la vanité ou l'imprudence à l'âge adulte ou par son contraire.

Une mauvaise résolution de ce conflit peut conduire soit à une promiscuité sexuelle excessive, soit à la chasteté. Elle peut conduire à la fixation sur les parents ou à regarder en permanence dans le passé. La fierté et le doute, la hardiesse et la timidité sont les caractéristiques de personnalité associées au stade phallique. C'est à ce stade que se développe aussi des complexes : **Le complexe de Caïen** : Manifestation de jalousie et de rivalité entre frères et sœurs.

4. La phase de latence (6 à 12 ans)

C'est la période pendant laquelle la sexualité se met en veilleuse. La tendresse prévaut sur les désirs sexuels car l'enfant cherche à se socialiser. Cette accalmie favorise les acquisitions scolaires et autres apprentissages.

5. Le stade génital (12 à 18 ans)

Les pulsions sexuelles endormies pendant la période de latence se réveillent sous l'effet des changements physiologiques. Les changements sexuels sont orientés vers les pairs de sexe opposé. Le but psychosexuel correspond à une ouverture à la sexualité adulte appelée **génitalité**. Les sources de conflits sont multiples et concernent de nombreuses difficultés vécues par tout un chacun.

III. LES ACTIVITES D'EDUCATION DU MAITRE

1. Eviter les actes répréhensibles

Les actes répréhensibles sont des comportements qui portent atteinte à l'intégrité physique et morale d'un enfant et violent ses droits :

- **Les abus et la violence** : Les punitions physiques et humiliantes ;
- **La négligence** : Le refus d'aider un enfant qui est dans la période de génitalité, de puberté.

2. Adopter une attitude d'aide et bienveillante

L'éducation du maître devrait permettre de développer chez l'enfant la pudeur, le dégoût, la honte dans la société. Quelles que soient les pulsions observées, le maître doit :

- Soutenir et aider l'enfant, et non le dominer ou le traiter comme un objet ;
- Le conduire vers la certitude de sa propre valeur, c'est-à-dire l'estime de soi ;
- Supprimer l'humiliation, lui donner la tendresse et la compréhension.

Le développement de la personnalité provient d'expériences enfantines en grande partie oubliées. Chaque moment de l'évolution affective de l'enfant en contact avec les réalités des adultes peut donner lieu à une inadaptation. C'est donc à juste titre que l'enseignant doit en tenir compte dans sa relation avec ses écoliers.

IV. ORIENTATIONS NOUVELLES DE LA PSYCHANALYSE

- Si Freud a étudié le développement affectif à partir de l'inconscient, les orientations actuelles de la psychanalyse mettent plutôt l'accent sur les différents états du moi. (Eric Ben ,2005). Pour lui, trois états du moi qu'il nommera Parent, Adulte, Enfant contiennent toutes nos expériences présentes et passées avec des traces conscientes et inconscientes. Ces différents états du moi sont à la base des multiples relations de l'individu avec son entourage et donc se présentent comme des éléments importants dans la compréhension du développement de l'individu dans le groupe familial, scolaire et social.
- Catherine Jousselme (2014) quant à elle, estime que le développement psychologique de l'enfant procède par étapes. Mais il est un tout dont les aspects moteurs cognitif et affectifs sont indissociables. Elle présente d'abord le développement cognitif de l'enfant puis les principales théories de son développement affectif, tout en proposant des conduites pratiques pour l'accompagner au mieux de la maternelle à l'entrée au collège.

SEANCE 4 : LE DEVELOPPEMENT PSYCHOLOGIQUE DE L'ENFANT SUR LE PLAN INTELLECTUEL

I. L'APPROCHE PIAGETIENNE DU DEVELOPPEMENT INTELLECTUEL

La théorie du développement intellectuel de PIAGET (1896 - 1980) se veut une psychologie de la connaissance

1. Définition du concept

1.1.L'intelligence

L'intelligence selon **Jean Piaget**, est la capacité d'adaptation à toute situation nouvelle. C'est la recherche d'équilibre entre le processus **d'assimilation** et **d'accommodation**.

1.2. Le développement intellectuel

C'est l'évolution de la capacité de l'enfant à s'adapter au milieu et à adapter le milieu à lui.

2. Les fondements de la théorie de l'intelligence chez PIAGET

La théorie de l'intelligence chez PIAGET présente les caractéristiques suivantes :

2.1.**une théorie constructiviste**: l'intelligence n'est pas donnée à la naissance, elle se construit dans l'activité.

2.2.**une théorie interactionniste** : le développement de l'intelligence est une construction individuelle entre le sujet et l'environnement. Cet interactionnisme est de type **binaire** (interaction individu - objet).

2.3.**une théorie opératoire** : l'intelligence se manifeste sous forme d'action à mener : analyser, classer, ordonner, sérier...

2.4.**une théorie structurale** : le développement de l'intelligence se fait progressivement et dans un ordre constant en s'organisant en structures ou stades.

3. Facteurs du développement de l'intelligence chez Piaget.

Piaget distingue 4 facteurs :

3.1.la maturation physiologique et neuropsychique : cette maturation accroît les possibilités mentales de l'enfant dans le temps ;

3.2.l'influence de l'environnement physique et social : un environnement sera d'autant plus favorable au développement de l'intelligence qu'il présentera une diversité de ressources sur le plan des interactions sociales et culturelles mais aussi sur le plan des manipulations d'objets ;

3.3.le rôle de l'expérience : le développement intellectuel dépend des activités de l'individu sur les objets physiques mais aussi ses activités sur les processus de pensée ;

3.4.les processus d'équilibration majorante : c'est une recherche permanente d'équilibre. Sans recherche d'équilibre il n'y a pas de développement intellectuel.

4. Les stratégies pour favoriser le développement intellectuel de l'enfant

La théorie de Jean Piaget, telle que nous venons de la présenter succinctement, a trois implications pédagogiques principales :

1.4.L'exigence de l'activité de l'élève : la méthode active

La répétition de l'action de recherche est une source d'expérience que le sujet acquiert en agissant sur les objets. Le maître doit appuyer son action pédagogique sur l'activité de l'élève dans son environnement.

1.5. La nécessité de la prise en compte du niveau de structuration de l'élève

Pour être efficace et favoriser l'apprentissage, le maître doit adapter le programme, les exercices, les méthodes, les techniques et procédés aux capacités réelles d'assimilation de l'élève. Cette adaptation suppose la connaissance de l'enfant au niveau du stade de son développement cognitif et de son milieu.

1.6.L'exigence de la richesse et de la variété des stimuli du milieu

Pour favoriser le développement intellectuel, les pratiques éducatives doivent multiplier les échanges de l'élève avec son milieu. Ce milieu doit être source de perturbation et donner les conditions nécessaires d'équilibration.

5. Les nouvelles approches du développement intellectuel

De nombreux travaux ultérieurs à ceux de PIAGET ont montré que les acquisitions des enfants ne s'opéraient selon une succession de type « paliers » ou « stades ». Il est désormais reconnu que les enfants, pratiquement dès la naissance, possèdent des notions sur le nombre et de manière plus générale ont des capacités qui ne se limitent au domaine sensori-moteur (Dehaene, Fayol, Houdé...).

Pour Dehaene, « l'enfant n'est pas dépourvu de compétences logiques abstraites. Bien au contraire, le cerveau de l'enfant est structuré dès la naissance, ce qui lui confère des intuitions profondes. Il est doté de puissants et rigoureux algorithmes d'inférence statistique. En conséquence, l'école doit fournir à ce « super-ordinateur » un environnement enrichi : un enseignement structuré et exigeant, tout en étant accueillant, généreux, et tolérant à l'erreur. Les neurosciences cognitives ont identifié quatre facteurs qui déterminent la facilité d'apprentissage. En premier, l'attention : elle fonctionne comme un projecteur, qui amplifie l'apprentissage, mais dont le rayon d'action est limité.

Houdé (1995-2004) 1 revient lui-aussi sur les théories piagésiennes ; il développe l'idée du nécessaire « apprentissage de l'inhibition » pour lutter contre les perceptions immédiates : « Les études menées en ce sens dévoilent comment l'inhibition permet de progresser, et bousculent certains postulats chers à Piaget ».

Pour Fayol, « Bien qu'ayant eu une énorme importance tant en psychologie qu'en pédagogie, l'approche « logiciste » de Piaget ne peut expliquer les premières acquisitions de l'enfant. D'une part, la tâche de conservation du nombre a reçu d'innombrables critiques (Fayol, 1990).

Les données empiriques suggèrent que la réussite à cette tâche ne relève pas de la logique opératoire que Piaget y décelait et qu'elle n'a pas le caractère essentiel qu'il lui prêtait. D'autre part, bien avant l'accès au stade opératoire concret, les enfants d'école maternelle manifestent préalablement à tout apprentissage académique, un large éventail d'habiletés numériques comme le comptage, le dénombrement, et même la résolution de problèmes additifs simples (Siegler,

1996). Ces constats affaiblissent l'importance d'une supposée rupture développementale aux alentours de 7 ans marquée par l'accès à une première forme de logique concrète et dont l'indice le plus fiable serait la conservation du nombre. »

SEANCE 5 : LES FONCTIONS MENTALES SUPERIEURES : L'ATTENTION ET LA MOTIVATION

Tout processus d'enseignement requiert la mobilisation de certaines attitudes de l'esprit de l'apprenant telles *l'attention et la motivation* contre l'état d'instabilité mentale, la dispersion des forces, sur n'importe quel objet d'apprentissage.

I. L'ATTENTION

1. Définition

L'attention est la concentration des facultés intellectuelles sur des objets abstraits (une pensée) ou réels (une scène, une plante...). C'est aussi l'action de fixer son esprit sur quelque chose. On la désigne par l'expression « *tonus mental* ».

N.B : Si l'attention est appliquée sur un objet extérieur, elle prend le nom d'**observation**. Si elle porte sur un objet interne (sentiment, idée...) elle s'appelle **réflexion**.

2. Différentes formes de l'attention

On distingue 3 formes d'attention :

♣ **L'attention spontanée** : c'est une sorte de réaction instinctive de l'esprit, à la suite d'une impression vive et soudaine. Elle ne nécessite pas d'effort, c'est une attention passive. Exemple: un accident se produit sur la voie publique, nous y prêtons attention.

♣ **L'attention volontaire** : c'est un effort de concentration de nos facultés intellectuelles sur un objet, quelquefois, même contrairement à nos goûts, à nos désirs. C'est une attention active.

♣ **L'attention habituelle** : c'est l'attention passée à un état permanent. Exemple : un élève qui aime les mathématiques, a l'esprit toujours prêt et attentif à tout ce qui est relatif aux mathématiques.

3. Importance de l'attention en éducation

♣ **Au point de vue intellectuel**, elle est la condition de toute culture : sans elle, l'esprit ne recevrait que des impressions confuses qui s'effaceraient rapidement. Elle identifie nos perceptions, en provoque l'examen détaillé, fortifie et accroît la portée de nos facultés qu'elle dirige et concentre. Elle favorise l'accroissement des connaissances et introduit l'ordre et la clarté dans le savoir.

♣ **Au point de vue moral** : l'attention contribue à porter un regard sur les valeurs de la société, ce qui règle l'imagination dont les excès peuvent fausser le jugement et le sens moral : « *À force de vouloir être ce qu'on n'est pas, on finit par croire autre chose que ce qu'on est, et voilà comment on devient fou* » (J.J. Rousseau).

♣ **Au point de vue social** : elle est la condition du progrès. C'est par elle que l'homme s'est élevé de l'état primitif à la civilisation actuelle.

4. Facteurs dont dépend la puissance d'attention

- **Facteurs physiques**

-**l'âge** : la durée d'attention croît avec l'âge.

-**la position du corps** : elle influe sur la circulation cérébrale et se répercute sur l'exercice de l'attention.

-**le temps** : la chaleur excessive défavorise la puissance d'attention parce qu'elle déprime le système nerveux et ralentit la circulation cérébrale. L'attention est de plus longue durée le matin.

-**le régime alimentaire** : l'usage des excitants (alcool, café, épices ...), stimule quelquefois l'attention, mais, en abrège la durée.

-**l'état général de santé** : l'attention est pénible chez les malades et chez les sujets manifestants des besoins physiologiques tels : le sommeil, la fatigue...

- **Facteurs psychologiques**

-**la faiblesse de la pensée logique** : la durée de l'attention augmente avec le développement de l'intelligence.

-**certains traits de la personnalité** tels : volonté, paresse, nonchalance, instabilité...influencent l'attention.

-**le changement d'activités** : cela renouvelle l'intérêt et réoriente l'attention.

-**la nature de l'objet de l'attention** : des leçons sans vie, ternes, trop longues, la mauvaise tenue du maître peuvent être des toxines psychologiques.

- **Facteurs psychosociologiques**

-**le milieu environnant du sujet**: le calme, la tranquillité, le silence, une famille ordonnée, quiète, un milieu scolaire où règne l'ordre, la discipline, une absence de bruits extérieurs favorise l'attention.

5. Caractéristiques de l'attention enfantine

L'attention de l'enfant est :

♠ **Papillonnante** : elle passe rapidement d'un objet à un autre. Il est habituellement distrait. Exemple : il pose une question et oublie la réponse qu'on lui a donnée parce qu'il est préoccupé à manipuler un jouet.

♠ **Étroite ou pointilliste** : l'enfant ne peut fixer son attention sur un ensemble mais plutôt sur un détail précis. Exemple :

- dans le plan d'une école, il ne s'intéressera qu'à un détail tel que par exemple l'arbre placé au coin de la cour.
- de l'image d'un homme, il ne retiendra que la tête.

♠ **soumise à l'affectivité** : elle est fonction de ses intérêts et de sa motivation. Exemple : si le cours n'intéresse pas l'élève, si tu le punis ou s'il est en colère, il ne te suivra pas. En revanche si le cours est attrayant, captivant, motivant, si ce cours répond à un besoin chez lui et lui « donne soif », il s'y impliquera avec attention.

♠ **Discontinue et de courte durée** : elle est émaillée de fréquentes interruptions de courtes durées parce que l'enfant s'épuise vite. Les psychologues ont établi qu'au-delà de 10 à 15 minutes pour les tout jeunes écoliers et de 30 à 40 minutes pour les grands, l'attention s'estompe, et l'effort intellectuel fait défaut comme le montre le tableau suivant.

Âge	Capacité d'attention soutenue	Capacité de travail maximum dans une journée.
6 à 7 ans	15 à 20 minutes	2 à 3 heures
8 à 9 ans	20 à 25 minutes	3 à 4 heures
9 à 11 ans	30 minutes	4 à 5 heures
12 à 16 ans	45 minutes	5 à 7 heures
Plus de 16 ans	50 minutes	7 heures

6. Implications pédagogiques

7.

♠ L'attention de l'enfant est papillonnante :

Varier ses activités d'apprentissage et ses comportements, sa manière d'enseigner et de s'habiller. Il doit varier ses stimuli :

-**les gestes** : dans la communication verbale, les mouvements des mains, de la tête, du corps..., ont une grande importance. Il faut donc joindre le geste à la parole.

-**les canaux sensoriels** : la parole pour expliquer un cours doit être accompagnée d'écrit avec de la couleur bien choisie, ce qui mobilise l'attention des élèves.

-**les mouvements** : les différents déplacements du maître et des élèves, les minutes de chants, obligent les élèves à être attentifs.

-**les pauses** : les professionnels de la communication affirment que le silence en temps voulu (un silence de 10 secondes par exemple), capte l'attention des auditeurs.

-**les stimulants** : les énoncés verbaux tels que : « regardez bien ça » ; « ceci est important », « suivez attentivement », battre des mains, taper sur un banc concentrent l'esprit de l'enfant.

♠ L'attention de l'enfant est étroite ou pointilliste :

-préciser le choix du matériel à manipuler ou du document à observer ;

-bien indiquer l'objet de l'étude pour s'assurer de son observation effective.

♠ **L'attention de l'enfant est soumise à l'affectivité** : le maître doit entretenir avec ses élèves des relations de confiance mutuelle et présenter par la même occasion une disponibilité affective.

♠ **L'attention de l'enfant est discontinue et de courte durée** : en tout enseignement il faut :

- respecter les plages horaires des leçons ainsi que les temps de repos. ;
- respecter l'ordre de programmation des leçons qui sont déjà ordonnées dans un principe de complexité croissante et qui doivent être dispensées à mesure que la capacité d'attention de l'enfant augmente ;

- varier les situations d'apprentissage, ne négliger aucune leçon prévue car l'ensemble de ces leçons rompt la monotonie.

L'attention est si importante en éducation que la développer et la fortifier en vue de la rendre habituelle, doit être la plus grande préoccupation de l'éducateur si celui-ci ne veut pas renouveler le travail des "*Danaïdes*" et verser sa science dans un tonneau sans fond. C'est ce à quoi répond **la motivation**.

II. LA MOTIVATION

1. Définition

La motivation est un ensemble de mécanismes qui assurent le déclenchement, la régulation et le maintien du comportement jusqu'à la réalisation des intentions initiales (FOULIN ET MOUCHON, 1999 p. 94)

2. Différents types de motivation

- **Motivation intrinsèque (ou interne ou naturelle ou primaire)**

Lorsque l'individu est poussé à agir de l'intérieur de lui-même, par amour propre, par curiosité. Cette motivation est influencée par les attentes de l'individu.

- **Motivation extrinsèque (ou externe ou artificielle ou secondaire)**

Lorsque l'individu est poussé à agir par les événements de l'environnement. C'est une motivation artificielle. En situation de classe, elle est provoquée par l'enseignant.

3. Indicateurs de la motivation

La motivation se manifeste par :

- le choix d'entreprendre une activité ;
- la persévérance dans l'exécution de la tâche ;
- l'engagement cognitif dans la réalisation d'une tâche. ;
- les caractéristiques affectives avec lesquelles on aborde la tâche ;
- les efforts que l'on est prêt à déployer (mentaux, physiques, économiques...) ;
- la performance.

4. Sources de la motivation scolaire

Ce qui déclenche la motivation est:

- la perception de soi comme apprenant ;
- la perception de la valeur d'une activité ;
- la perception des exigences d'une activité, de sa capacité à l'accomplir ;
- la perception de la contrôlabilité c'est-à-dire de son degré de responsabilité dans la réalisation de la tâche.

5. Motivation dans l'acte pédagogique

- **Quand faut-il motiver ?**

Il faut motiver au début, pendant et à la fin des séances.

- **Comment motiver ?**

- par l'attitude du maître : dynamique, compréhensif, bienveillant ;
- par la concrétisation du cours : voir, sentir, toucher, manipuler du matériel concret ;
- par l'exploitation du milieu : sorties d'observation, d'enquête ...

- par les méthodes employées : le jeu, les travaux de groupes...
- par la variation des activités : activités orales, écrites, visuelles, sensori-motrices...

N.B : une motivation a deux qualités. Elle peut être :

♠ **positive** : elle pousse à agir pour le plaisir qu'on va en tirer. Elle use de louanges, d'encouragements, d'approbations, d'émulations positives avec la joie et l'adhésion totale de l'apprenant. Elle est source de satisfaction pour le sujet apprenant en cas de réussite.

♠ **négative** : elle pousse à agir pour éviter un désagrément, une crainte, un blâme, une réprimande, une punition. Elle est source de déplaisir pour le sujet apprenant.
À l'école, il faut favoriser la motivation positive car elle permet à l'individu de se valoriser, de s'affirmer, de se dépasser.

III. IMPLICATIONS PÉDAGOGIQUES

L'attention et la motivation sont indispensables à toute activité d'apprentissage. L'état réceptif qu'elles créent doit être maintenu tout au long du processus d'apprentissage.

Pour cela le maître doit :

- connaître les besoins des élèves et à partir de ceux-ci, capter leur attention afin d'assurer leur motivation ;
- partir des motivations artificielles pour créer des motivations naturelles ;
- connaître chaque enfant individuellement afin de susciter son attention et maintenir sa motivation ;
- être dynamique, compréhensif, attentif aux besoins affectifs de l'enfant.
- offrir des conditions de travail favorables à l'apprentissage ;
- faire participer tous les élèves.

LEÇON 2 : LE DEVELOPPEMENT SOCIAL, MORAL ET EMOTIONNEL DE L'ENFANT

SEANCE : DEVELOPPEMENT SOCIAL, MORAL ET EMOTIONNEL DE L'ENFANT

I. LE DEVELOPPEMENT MORAL SELON KOHLBERG

Les travaux de Lawrence Kohlberg (1927-1987) s'inscrivent dans la perspective ouverte par Jean PIAGET avec le jugement moral chez l'enfant

Alors que les travaux de PIAGET ne portent que sur l'évolution du jugement moral de l'enfant, ceux de KOHLBERG portent tout à la fois sur celle de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte. Il détermine trois grands stades du développement : les niveaux pré-conventionnel, conventionnel et post-conventionnel qui sont respectivement l'analogue de l'anomie, l'hétéronomie et l'autonomie chez PIAGET

I. GENERALITES SUR LE DEVELOPPEMENT MORAL

1.1. Le niveau d'une morale pré-conventionnelle (3 à 10 ans)

Le jugement moral des enfants est surtout fonction des conséquences des actes.

- **Stade 1 : orientation vers la punition et l'obéissance** : l'enfant décide de ce qui est mal sur la base des actions pour lesquelles il est puni. Il obéit aux adultes parce qu'ils ont un pouvoir supérieur sur lui.

- **Stade 2 : relativisme utilitariste ou hédoniste** : l'enfant se plie aux règles qui sont dans son intérêt immédiat : si une action entraîne un résultat plaisant, elle est nécessairement bonne (*hédonisme naïf*). Il fait alors valoir son intérêt égocentrique : si tu m'aides, je t'aiderai aussi.

1.2. Le niveau d'une morale conventionnelle (13 à 18 ans)

Le jugement moral des enfants et adolescents est surtout fonction des valeurs et des règles sociales.

- **Stade 3 : concordance interpersonnelle** (vers 13 ans):
. Pour l'enfant, les actions morales sont celles qui correspondent aux attentes des autres. Il valorise la confiance, la loyauté, le respect, la gratitude et la conservation des relations mutuelles.

- **Stade 4 : orientation de la loi et de l'ordre** (conscience du système social) (entre 16 et 20 ans) :

La bonne action morale est celle qui consiste à accomplir son devoir, à être respectueux envers l'autorité et à maintenir l'ordre social établi.

1.3. Le niveau d'une morale post-conventionnelle (18 - 20 ans et plus)

Le jugement moral des adolescents et des adultes est fonction de la notion de justice, des droits individuels et des contrats sociaux.

- **Stade 5 : contrat social et droits individuels** (18-20 et 30 ans): l'action morale est relative et doit tendre vers le « meilleur pour le plus grand nombre ». L'adolescent ou l'adulte sait que

les lois doivent être respectées pour préserver l'ordre social, mais elles peuvent être modifiées.

- **Stade 6 : principes éthiques universels** (autour de 30 à 35 ans) : le bien est défini selon les décisions de la conscience et l'individu construit un ensemble de principes moraux puis il s'y conforme. Mais lorsqu'apparaît une contradiction entre la loi et la conscience, c'est la conscience qui prédomine.

Pour KOHLBERG, la plupart des enfants possèdent une moralité pré-conventionnelle et la plupart des adultes une moralité conventionnelle.

3. La période préscolaire

Tableau1 : Relation entre adultes-enfants et développement moral

Âge	Relation adultes-enfants	Relation enfants -enfants	Développement moral
0-2 ans	Les parents et les autres	Caractérisées par des échanges d'objets, de gestes affectueux ou coups	Anomie (pas de norme), réaction emphatiques
3-5 ans	Parents et enseignants (rapport essentiellement affectif).	✓ Relation à deux ✓ Sociodrame (le jeu de groupe où s'élabore des sentiments comme l'angoisse, les craintes, l'amour).	Hétéronomie morale (respect scrupuleux des règles édictées par l'adulte : Piaget).

L'enfant considère sacrées et inviolables les normes morales dictées par l'adulte duquel il a besoin de recevoir l'approbation : pour l'enfant, est bon ce que l'adulte estime bon. Un éducateur faisant autorité et non autoritaire peut aider l'enfant à conquérir des valeurs morales.

3. La période scolaire

Le développement social et moral de l'enfant qui va à l'école primaire dépend profondément de la manière dont ses parents (-chaleur affective transmise par l'échange d'opinion-), ses enseignants (nouveaux modèles d'identification), son groupe de camarades (moments d'adaptation réciproque avec le groupe classe), entrent en rapport avec lui alors qu'il commence à vivre une nouvelle expérience ; celle de la confrontation avec ses propres capacités intellectuelles.

Tableau2 : Relation entre adultes-enfants et développement moral

Age	Relation adultes-enfants	Relation enfants -enfants	Développement moral
6-10 ans	Parents-enseignants Transmission du savoir et des valeurs et modèles sociaux	Groupe-classe. Coopération et découverte de l'organisation sociale.	Autonomie (Piaget)*modification des normes par la volonté du groupe social* Période pré conventionnelle (Kohlberg)

Le développement moral et social de l'enfant pendant cette période de vie n'est plus seulement influencé par les parents mais également par les enseignants et les camarades de classe qui deviennent eux aussi acteurs à part entière du cycle d'acquisition du savoir culturellement reconnu.

Le passage de l'**hétéronomie** à l'**autonomie** de jugement dépend de la méthode éducative employée par les parents et l'enseignant.

4. Préadolescence et adolescence

Tableau3 : Relation entre adultes –enfants et développement moral

Age	Relation adultes-enfants	Relation enfants - enfants	Développement moral
11-14 ans	Besoin d'approbation de la part de l'adulte, mais besoin aussi d'indépendance.	Groupe informels. Groupe organisé. Amitié de même sexe.	Période conventionnelle (Kohlberg)
Après 14ans	Autonomie et détachement de la famille.	Amour	Période post conventionnelle (Kohlberg).

La maturité sexuelle, avec les changements somatiques et psychologiques qui l'accompagne, accorde un nouveau sens aux relations de l'adolescent avec son milieu social. Il doit réaliser son indépendance par rapport à ses parents à travers un processus d'identité personnelle, murir dans son comportement sexuel, approfondir les relations avec ses camarades au travers de l'amitié et de la participation à des activités de groupe et atteindre sa propre indépendance financière.

5. Styles parentaux et développement social de l'enfant

Divers modèles parentaux ont été identifiés à partir de l'**attachement** et du **contrôle parental**.

L'attachement est ce lien puissant qui unit le parent et l'enfant dès les premiers jours de la naissance.

Le contrôle parental consiste à imposer des règles de conduite. Les styles parentaux résultant de l'attachement et du contrôle parental se classent en quatre groupes :

- ✓ **autocratiques** : caractérisé par des niveaux élevés de contrôle vers de faibles niveaux de sensibilité ;
- ✓ **indulgent et permissif** : caractérisé par des faibles niveaux de contrôle et de hauts niveaux de sensibilité (réceptivité) ;
- ✓ **négligent** : caractérisé par une absence de contrôle et de sensibilité;
- ✓ **autoritaire flexible et chaleureux** : caractérisé par des niveaux élevés de contrôle et de sensibilité. L'exercice de l'autorité est assuré de façon ferme mais dans un climat de chaleur et d'affection.

Les meilleures performances scolaires et l'acquisition de la maturité sociale par l'enfant s'observent chez les parents du style **autoritaire flexible et chaleureux**. Avec ce type de pratique, l'élève acquiert des compétences de vie courante qui lui sont bénéfiques, à ses proches, au milieu scolaire, à la communauté et à la nation. L'école encourage les projets et les actions de consolidation de la paix menés par les élèves, les enseignants et les membres de la communauté au sein de l'école et de la communauté.

L'information et l'éducation sur les styles parentaux optimaux et sur l'adoption précoce de pratiques efficaces sont importantes pour l'adaptation sociale de l'enfant et pour sa réussite.

Dans plusieurs situations, un style parental autoritaire flexible et chaleureux est le plus bénéfique pour le développement social, intellectuel, moral et affectif de l'enfant.

Tableau recapitulatif des traits caractéristiques de l'évolution de l'enfant du préscolaire au Cours Moyen

DOMAINES	PRESCOLAIRE (3-5ans)	CP (6-7 ans)	CE (8-9 ans)	CM (10-et 15 ans)
Psychomoteur (Anita Arrow)	2 ^e enfance Fragile au niveau des os	-pleine croissance -mal latéralisé -conscience du schéma corporel	-pleine croissance -coordination des actions -attiré par les jeux brutaux	Préadolescence -précision dans les gestes -attiré par les jeux à règles
Cognitif (Jean Piaget)	Stade pré-opératoire -fonction symbolique -animisme -irréversibilité de la pensée	Début de l'intelligence concrète par la manipulation Non conservation de quantité -classification, sériation	Opérations concrètes : -raisonnement logique -pensée réversible -conservation de quantité -relativité des faits -réversibilité	Intelligence formelle : -raisonnement hypothético-déductif -pensée combinatoire -probabilité
Socio-affectif (Sigmund Freud)	Stade phallique -syncrétisme -début de socialisation -égocentrisme	Phase de latence : Il ne s'attache pas longuement à une seule personne	Phase de latence : -régression de l'égocentrisme -progrès dans la socialisation et dans la latéralisation	Stade génital : -l'enfant connaît la honte -il a le sens de la morale (distingue le bien du mal)
Moral	Hétéronomie morale (respect scrupuleux des règles édictées par l'adulte)	Coopération et découverte de l'organisation sociale. Période pré-conventionnelle	Autonomie (Piaget)*modification des normes par la volonté du groupe social* Période pré-conventionnelle (Kohlberg)	Besoin d'approbation de la part de l'adulte, mais besoin aussi d'indépendance. Période conventionnelle
L'attention	Papillonnante, discontinue ou de courte durée, étroite ou pointilliste, soumise à l'affectivité et aux intérêts de l'enfant	Idem - capacité d'attention soutenue (15 à 20min) -capacité maximale de travail dans une journée (2 à 3 heures)	-capacité d'attention soutenue (15à 25 min) -capacité maximale de travail dans la journée (2 à 4h)	-capacité d'attention soutenue (25 à 30 min) - capacité maximale de travail dans la journée (4 à 5h)
Comportement attendu du maître ou implications pédagogiques	-accueil amical -disponibilité affective -faire travailler l'enfant en jouant -le faire passer du principe de plaisir au principe de réalité -veiller à ce qu'il se tienne droit pendant les activités -alterner les activités avec les temps de repos	-accueil amical -disponibilité affective -faire travailler l'enfant en jouant -le faire passer du principe de plaisir au principe de réalité -veiller à ce qu'il se tienne droit pendant les activités Alterner les activités avec le temps de repos	-mettre constamment l'enfant en situation de recherche Les apprentissages doivent se faire à partir de son vécu et de ses prérequis -mettre l'enfant dans un groupe de travail	-utilisation rationnelle de la démarche scientifique expérimentale (DSE) -tenir un langage respectueux à l'égard de l'enfant -prendre l'enfant comme partenaire

6. LE DÉVELOPPEMENT ÉMOTIONNEL DE L'ENFANT

1. DÉFINITION

Les émotions sont des mouvements affectifs soudains et temporaires, en réaction à un événement, une interaction humaine ou une pensée, accompagnés de changements physiologique. Ces changements sont :

- la réaction corporelle
- l'expression : la voix, le visage, la posture
- le sentiment qui est la partie consciente de l'émotion
- une motivation qui pousse à l'action

2. LES TYPES D'ÉMOTIONS.

On distingue deux types d'émotions :

Les émotions primaires : Joie, tristesse, peur, colère, dégoût

Les émotions secondaires : ce sont les nuances des émotions primaires.

Exemples :

- Les émotions secondaires de la peur sont : terreur et appréhension.
- Les émotions secondaires de la joie sont : extase et sérénité.
- Les émotions secondaires de la tristesse sont : détresse, souci.

Nb : Les émotions primaires et secondaires peuvent déclencher des émotions mixtes qui perdurent dans le temps.

Exemples :

L'amour résulte de la joie et de la confiance, ou encore de la sérénité et de l'acceptation.

Le remords résulte de l'ennui et de la rumination ou encore du dégoût et de la tristesse..3. Le développement des compétences émotionnelles chez l'enfant.

✓ **Premier stade (De 2 à 4-5 ans)**« Compréhension des dimensions externes des émotions »

L'enfant est capable de :

- catégoriser des émotions apparentes,
- comprendre l'incidence des causes externes sur les émotions ;
- comprendre l'incidence des souvenirs externes sur les émotions.

✓ **Second stade (De 4-5 à 8-9 ans)** : « Compréhension des dimensions internes des émotions ».

L'enfant est capable de :

- comprendre le rôle des phénomènes psychologiques comme les désirs et les connaissances des émotions ;
- de faire la distinction entre émotions apparentes externes et émotions ressenties internes ;
- de comprendre l'influence des désirs sur les émotions (vers 4-5 ans), le rôle des connaissances (croyances, perceptions sur les émotions, vers 6-7 ans) ;
- de faire la distinction entre émotion apparente et ressentie.

- ✓ **Troisième stade (De 8-9 ans à 11-12 ans)** « Compréhension des dimensions complexes des émotions ».

L'enfant est capable de :

- comprendre la nature des émotions mixtes ;
- comprendre l'incidence des règles morales sur les émotions (ex : la culpabilité vers 8-9 ans) ;
- comprendre la possibilité de contrôler le ressenti émotionnel (vers 11-12 ans) .

Aucune émotion n'est négative, elles sont toutes utiles et inhérentes à la vie.

3. la gestion des émotions

Pour gérer ses émotions il faut suivre le processus suivant :

✓ Identification des émotions

Dès le préscolaire, les élèves doivent travailler à identifier leurs émotions. L'enseignant doit préparer des activités afin d'amener les élèves à reconnaître les émotions des autres puis leurs propres émotions.

Pour cela, l'élève doit apprendre à observer les autres (expressions faciales, postures, intonation de la voix, débit de paroles...), et écouter ce qu'ils disent afin d'identifier les émotions sous-jacentes.

L'enseignant pourra attirer l'attention des élèves aux changements qui apparaissent dans leur corps lors d'une émotion. Des réponses physiologiques apparaissent spontanément lors des réactions émotionnelles. Elles peuvent être : accélération du cœur, du pouls, de la respiration ; variation de température, apparition de sueurs, pleurs, rires, tension, relâchement...

✓ Importance de l'identification des émotions

Un déficit d'identification des émotions peut amener l'élève à confondre des problèmes physiques avec des manifestations émotionnelles ex: j'ai mal au ventre qui traduit une angoisse, anxiété.

Aussi, mettre de côté les émotions désagréables entraîne des problèmes de régulation et l'amplification de l'émotion.

Aider les élèves à identifier leurs émotions aura un impact sur :

- leur santé mentale ;
- leur santé ;
- leurs relations sociales.

✓ Nomination et expression de ses émotions

Dans la gestion des émotions, il est nécessaire de nommer et exprimer ses émotions. Il s'agit de mettre un nom et dire l'émotion que l'on ressent ou que l'autre ressent. Il est donc important d'enrichir le vocabulaire émotionnel et d'accorder une place à son expression. Exemple : agréable, apaisé, amer...

L'enseignant devra aider les élèves à s'approprier ce vocabulaire afin de les aider à reconnaître leurs émotions, les exprimer, et en faire de même avec leurs camarades.

✓ Régulation de ses émotions

Réguler c'est agir sur l'intensité, la durée et sur une ou plusieurs composantes de l'émotion.

L'enseignant doit amener les élèves à réguler leurs émotions :

- Il peut apprendre à l'élève à ré-orienter son attention : à penser à autre chose ou faire quelque chose d'autre.
- Il peut lui apprendre à modifier la situation qui risque de lui faire ressentir une émotion non désirée. Lui apprendre à être pro-actif.
- Il peut lui apprendre à changer la perception de la situation, à réévaluer et à accepter. L'élève apprend ainsi à relativiser, à chercher les points positifs, à chercher les bénéfices à long terme, accepter la situation.
- Il peut inciter l'élève à partager ses émotions avec autrui. Exprimer ses émotions aide à la réévaluation cognitive, aide à la distraction, restaure l'estime de soi, l'obtention d'affection et le lien social.
- Il peut conduire des activités physio-relaxantes avec ses élèves: EPS, AEC,...
- Il peut par exemple sélectionner la situation afin qu'elle ne soit pas source d'émotions désagréables.
- Il peut aussi s'efforcer de voir positivement une situation pour ne pas laisser le temps à l'émotion « négative » de l'envahir totalement. Il modifie ainsi la perception de la situation.

Travailler à la régulation émotionnelle permet :

- un meilleur contrôle de soi ;
- une meilleure coopération ;
- la résolution des problèmes de manière pacifique ;
- l'entraide ;
- le partage ;
- la communication ;
- la prise de bonnes décisions ;
- la gestion de la frustration.

Dans l'école, le travail de régulation des émotions contribue

- à la diminution des conflits interpersonnels
- à la réussite scolaire
- au bien-être et à la qualité de vie
- à une bonne santé physique

Implications pédagogiques

Dans sa classe, l'enseignant devra réguler ses propres émotions, apaiser celles de ses élèves, pratiquer des activités qui apaisent, aborder les émotions ressenties lors des mises en commun.

Cela contribue à prévenir la violence et engendre l'harmonie dans les interactions.

En conclusion, il existe cinq compétences émotionnelles de base qui sont : identification, compréhension, expression, régulation et utilisation que ce soit dans une relation intra-personnel (soi) ou inter-personnel (autrui).

Les personnes ayant des compétences émotionnelles élevées...

-sont capables d'identifier leur émotion et celles d'autrui

- comprennent les causes et conséquences de leurs émotions et celles d'autrui
- sont capables d'exprimer leurs émotions, et de le faire de manière socialement acceptable et permettent aux autres d'exprimer leurs émotions
- sont capables de gérer leur stress et leurs émotions (lorsque celles-ci sont inadaptées au contexte) et gérer le stress et les émotions d'autrui
- utilisent leurs émotions pour accroître leur efficacité (au niveau de la réflexion, des décisions, des actions) et celles des autres pour accroître leur efficacité (au niveau de la réflexion, des décisions, des actions)

COMPETENCE 2 : ORGANISER ET ANIMER LE GROUPE CLASSE EN FAVORISANT LES COOPERATIONS

THÈME 1 : ORGANISATION MATÉRIELLE ET SPATIALE DE LA CLASSE.

LEÇON I : LA GESTION PEDAGOGIQUE DE LA CLASSE

Séance 1 : L'ORGANISATION MATÉRIELLE DE LA CLASSE

L'organisation matérielle consiste à identifier, sélectionner et collecter le matériel propice à la conduite des activités d'apprentissage

-Matériel

C'est un ensemble d'éléments naturel ou structuré nécessaire à la conduite d'une séance d'enseignement-apprentissage-évaluation.

-Matériel naturel

Le matériel naturel est l'ensemble des éléments :

- ✓ d'origine animale : oiseaux, poulets, lapin mouton chien chat, os
- ✓ d'origine végétale : graine, plante, feuille arbre
- ✓ d'origine sédimentaire : cailloux, roches, pierre

-Matériel structuré

Il est spécifique à chaque discipline :

✓ En mathématique

Compas, règle équerre rapporteur, boîte, carton

✓ En science et technologie,

Planche, produit chimique, éprouvette, bocal, récipient

✓ En histoire et géographie

Carte, globe terrestre, boussole, nanomètre,

✓ En français

Planche de langage

✓ En AEC

Colorant, tissu, pinceau gouache, peinture, teinture, contre-plaqué, instrument de musique.

✓ En EPS

Boîte, foulards, sifflet, corde, balles, ballons, filets, calendrier, élastique mousse, pot de yaourt, calendrier chronomètre, décamètres,

1. Identification et sélection de matériel

Pour chaque discipline et pour chaque séance

2. La collecte du matériel

Elle se fait en général par les élèves. Cependant, l'enseignant peut mettre à la disposition de ses élèves le matériel dont la collecte semble difficile pour eux.

3. Cas particulier

EPS

L'organisation matérielle consiste en la réalisation des trois premières actions du maître que sont :

- La collecte du matériel
- Le traçage du terrain
- L'organisation de la classe en équipes de couleur ou en clubs

SEANCE 2 : L'ORGANISATION SPATIALE DE LA CLASSE

L'organisation spatiale de la classe est un des éléments qui permet de rendre les élèves actifs dans la structuration de leurs apprentissages, car ils peuvent s'approprier le « lieu du savoir » qu'est la classe comme leur lieu.

Le choix de l'installation des tables, du bureau de l'enseignant, de différents coins et des affichages favorisera certaines formes de pédagogie.

Organisation spatiale de la classe	Avantages	Inconvénients
Traditionnelle: en rangs tournés vers le tableau.	Facilite le travail au tableau. Dans une classe exiguë, cette solution permet d'occuper au mieux l'espace.	Inadaptée au travail en groupes. Les phases de communication orale demandent de nombreuses contorsions aux élèves.
en "U".	Un élève peut voir la moitié de la classe; les phases orales sont facilitées. Le travail collectif au tableau reste facile.	Disposition « gourmande » en espace. La circulation des élèves n'est pas toujours facile.
En îlots de 4 à 6 élèves.	Facilite le travail en groupe, la communication, l'échange et l'entraide.	Le travail au tableau est difficile. Disposition «très gourmande » en espace.

En éducation physique et sportive, les aires de jeu sont les plus usitées. L'enseignant devra s'approprier les techniques de traçage de terrains circulaire et d'un mini stade et collecter le matériel pour une dynamique d'enseignement.

L'organisation matérielle consiste à organiser la collecte, la distribution l'exploitation et le rangement.

ACTIVITÉS

Faire identifier le type le matériel didactique nécessaire et adapté.

Faire identifier le type d'organisation spatiale adapté aux activités d'enseignement-apprentissage

Faire tracer un terrain d'EPS

LEÇON 2 : MISE EN ŒUVRE DES TECHNIQUES D'ANIMATION

SEANCE 1 : GÉNÉRALITÉS SUR LE TRAVAIL DE GROUPE

I. Les principes d'utilisation de la technique

L'emploi du travail de groupe relève de la nature de la pédagogie mise en œuvre. Elle est utilisable pour toutes les activités scolaires. A l'école élémentaire elle peut trouver sa place depuis l'éducation physique jusqu'à l'éducation civique et morale en passant par les activités d'éveil, le français et les mathématiques

La réalisation d'une situation d'apprentissage ou d'une activité scolaire, pour qu'elle nécessite l'utilisation de la technique du travail de groupe, recommande que l'enseignant s'appuie sur certains principes. Il y a lieu d'employer le travail de groupe toutes les fois que :

- l'appropriation ou la découverte d'une notion peut être le fait et l'œuvre des élèves par la variété des idées, la multiplication des points de vue, la confrontation des découvertes, le cheminement vers les connaissances est plus rapide et plus sûr ;
- l'on souhaite faire accéder les élèves à l'apprentissage de la vie sociale (reconnaître l'autre et ses points de vue, faire admettre ses opinions, s'exprimer devant le groupe, convaincre et argumenter, apprendre l'objectivité, admettre la pluralité, etc.
- l'on souhaite favoriser la créativité. Même si elle demeure individuelle, le rassemblement des éléments favorables et leur foisonnement ne peut que bénéficier à l'approche individuelle
- l'on souhaite voir les élèves se heurter à certaines difficultés méthodologiques et les surmonter (organiser des enquêtes, de recherche expérimentale etc.)

1. Les modes de travail de groupe

➤ Le travail commun

Ce mode de travail consiste à donner la même tâche aux différents groupes. Les travaillent sur la même documentation, sur le même questionnaire. C'est un puissant moyen de mobiliser l'attention et les intérêts des élèves au moment des comptes rendus. Les apprenants sont plus aptes à approuver ou à désapprouver les propos tenus par les autres rapporteurs. Si la production, sur le plan des connaissances est moins abondante, la vie du groupe-classe est par contre plus profonde, amicale, riche.

➤ Le travail repart

Ce mode de travail consiste à confier aux groupes des tâches diversifiées. Ce choix ne devra se faire qu'après un long entraînement à l'utilisation du premier mode et avec des élèves dont les niveaux de socialisation et d'attention sont suffisants pour aborder avec succès cet aspect du travail de groupe. En effet lors que les tâches sont différentes, au moment de la mise en commun, ceux qui ne sont pas concernés par le compte rendu accordent une médiocre attention aux exposés éloignés de leurs préoccupations récentes. Pour ce faire ces procédés contribueront à maintenir l'intérêt de tout le groupe classe :

- Exiger de chaque groupe une présentation très soignée de ses travaux
- Exiger des groupes qui reçoivent la communication de l'information, et à l'issue de celle-ci une reformulation, appuyées ou non sur des notes.

ACTIVITÉS

- Indiquer les principes de l'utilisation du travail de groupe
- Déterminer les modes de travail dans la technique du travail de groupe

SEANCE 2 : Le travail de groupe au CP

Au CP, l'utilisation du travail de groupe au développement psychomoteur, intellectuel et socio-affectif selon une progression et des procédés qui éviteront aux élèves de se trouver en difficulté à cause du nombre d'éléments intervenant dans le groupe ou de la nature des tâches communes proposées.

1. Les modes de travail

- **Travail par groupes de deux**

Le groupe de deux est la plus petite unité. Il est plus stable à ce stade du développement psychologique de l'enfant. Il permet par cette stabilité d'établir des relations facilitant la répartition du matériel et la communication pour aboutir à une production commune.

Le maître aura un avantage à utiliser ce groupement de deux enfants pendant un certain temps avant de mettre en place des équipes plus importantes ; ce faisant, ils aideront les élèves à réduire leur égoïsme par pratique d'une tâche socialisante à leur mesure.

- **Travail par groupe de quatre**

Deux procédés sont possibles pour amener les élèves à donner de meilleures productions.

- Premier procédé

Partir de productions antérieurement obtenues par les groupes de deux qui sont rassemblés pour former des groupes de quatre. La synthèse des productions de chacun des deux groupes, réalisée par comparaison, tri, adjonction et enrichissement constitue alors la production du groupe de quatre

-deuxième procédé

Proposer d'emblée une tâche à des groupes composés de quatre élèves. Cette organisation ne sera efficace que si les apprenants ont déjà pris l'habitude de travailler par groupe de deux et ont coopéré réellement à des productions.

Remarque : s'il y a des difficultés, à titre transitoire, tout en maintenant le travail par groupe de deux, préfigurer les groupes de quatre en plaçant deux groupes de deux dans une position qui incite à la fusion en un seul groupe (tables opposées frontalement)

SEANCE 3 : LE TRAVAIL DE GROUPE AU CE/CM

Les élèves dans ce cadre peuvent être soumis à tâches identiques ou à de tâches différenciées. Lorsqu'ils accomplissent une tâche analogue, dans le même temps, avec le même matériel, sur un même projet, ils sont dits : « groupes en paires »

Si les groupes travaillent sur un même sujet mais avec différenciation de tâches et du matériel utilisé, ils sont dits : « groupes en commande réciproque »

Dans les deux cas le maître doit établir clairement son tableau des habiletés pour :

- concevoir des consignes claires et précises
- organiser la mise en commun qui suivra le travail par groupe
- minuter soigneusement chaque étape de l'activité à entreprendre et les communiquer aux élèves.

ACTIVITÉ

Faites des propositions de groupes selon le niveau

SEANCE 4 : LES ALTERNATIVES AUX PUNITIONS PHYSIQUES ET HUMILIANTES

L'engagement au respect des droits de l'enfant impose aux enseignants la mise en œuvre d'autres alternatives aux punitions. L'ensemble de ces alternatives constitue la discipline positive.

Quels en sont les fondements? Quelles stratégies utilise-t-on pour sa mise en œuvre ? Comment la participation peut-elle aider à mieux cerner son application ?

- **Définitions**

- **La discipline**

La discipline est la règle de conduite d'un groupe social ou la soumission à cette règle. C'est aussi la pratique d'enseigner une personne à suivre les règles qui régissent le groupe ; le plus souvent quels que soient les moyens utilisés.

La discipline positive

La discipline positive est une pratique pédagogique visant à améliorer le comportement de l'apprenant avec le moins de pression ou de violence possible.

✓ Les fondements de la discipline positive

Selon Save the Children, **la discipline positive repose sur sept (7) principes** :

Le respect des droits et de la dignité de l'enfant ;

- Le développement de la maîtrise de soi, de la personnalité et du comportement acceptable en société ;
- La promotion de la participation de l'enfant ;
- Le respect des besoins de l'enfant conformément à son stade de développement ;
- Le respect de la motivation et des opinions de l'enfant ;
- L'adoption d'une approche équitable de l'enfant ;
- La promotion de la solidarité.

. La mise en œuvre de la discipline positive

La mise en œuvre de la discipline positive nécessite le respect des dispositions particulières :

✓ La prise en compte de la règle des trois (3) R :

- **Relation** avec le comportement en question ;
- **Respectueuse** de la dignité de l'enfant ;
- **Raisonné**, suivant les stades de développement de l'enfant.

✓ Les apports de la discipline positive

✓ Les apports de la discipline positive

L'objectif de la discipline positive est d'améliorer la qualité de l'éducation tout en respectant la personnalité de l'enfant. La discipline positive contribue à l'épanouissement de l'enfant en famille et à l'école.

✓ Les limites à la mise en œuvre de la discipline positive

Les limites à la mise en œuvre de la discipline positive se présentent sous quatre aspects :

- **L'élève** : Influencé par un modèle faussé ;
- **Le maître** : Usage des pratiques éducatives faibles (laisser-aller) ;
- **L'environnement scolaire** : les caractéristiques d'une classe ne facilitant pas une approche individuelle ;
- **Le contexte socioculturel** : Les conduites acquises par habitude dans la société.

✓ La mise en œuvre de la discipline positive

. Les étapes du processus de la discipline positive

La discipline positive nécessite :

- **Un comportement approprié** : le comportement approprié est une attitude favorable que l'enseignant sollicite auprès de ses élèves pour susciter leur intérêt à suivre les apprentissages. Ex Silence, s'il vous plaît !
- **Des raisons claires** : les raisons claires sont les justifications que l'enseignant donne pour soutenir le comportement approprié qu'il sollicite auprès de ses élèves .Ainsi ,il recherche la motivation du sujet-apprenant afin de créer en lui l'envie de suivre les enseignements .Ex En observant le silence, vous comprendrez mieux cette leçon afin que demain personne n'abuse de vos droits.
- **Une compréhension assurée** : C'est le résultat positif que l'enseignant peut observer dans le comportement de l'élève à la suite des raisons claires qu'il a évoqué. Ex S'assurer du silence effectif des élèves.

- Un comportement correct renforcé : Lorsque l'enfant traduit les raisons en comportements observables attendus, l'enseignant doit l'encourager, le motiver par des renforcements. Ex Vous avez tous trouvé le bon résultat. Un bon pour toute la classe.

2.9.5. Quelques procédés pour l'application de la discipline positive

Le tableau suivant explique mieux ces astuces pour une meilleure application de la discipline positive. Il donne, en effet des exemples de comportements négatifs et d'astuces possibles. Tableau d'exemples d'alternatives aux punitions physiques et humiliantes par la discipline positive.

Comportements punis	Punitions Physiques et Humiliantes infligées	Alternatives aux Punitions Physiques et Humiliantes
Bavardages récurrents	Chicotte	Le maître doit réclamer le silence en faisant une dynamique, en observant un moment de silence, en baissant la voix ou en parlant rapidement pour attirer l'attention des élèves...
Usage des langues locales en classe	Chicotte, pieds au mur, pompes	Le maître doit opposer deux interlocuteurs parlant des langues différentes ; Faire traduire en français à l'enfant ce qu'il a dit en langue locale, le maître parle sa langue locale à l'enfant pour lui faire comprendre que tous doivent parler le français pour se faire comprendre...
Enfants insoumis, Impolis, irrespectueux	Mise à genoux, chicotte	Ecouter l'enfant, discuter avec lui, poser le problème en conseil de maîtres ; Convoquer les parents en cas d'échec pour en discuter...
Tricherie	Tabourets, chaises, pompes, mise à genoux	Ecarter la source de tricherie en retirant les cahiers ; Déplacer l'enfant qui triche...
Retards répétés	Retenue, privation de récréation, mise à genoux	Discuter avec l'enfant pour comprendre les raisons de son retard
Vols	Chicotte, pieds au mur, hués	Relater un fait de cas de vol avec les conséquences (morale occasionnelle).
Mensonges	Genoux sur gravier avec un seau d'eau sur la tête, chicotte, taloches, pincements	Faire une leçon de morale.

Mauvaises réponses aux questions posées par le maître	Chicotte, corvées	Récompenser les bons élèves par des bonbons ; Faire répéter la bonne réponse par celui qui a mal répondu.
Exercices mal faits	Copies, chicotte, mise à genoux	Récompenser les bons élèves par des bonbons, envoyer l'élève au tableau pour la correction.
Leçons non apprises	Copies, mise à genoux, chicotte, privation de récréation	Désigner l'enfant qui n'a pas appris sa leçon pour rappeler la prochaine leçon, récompenser les bons élèves.
Bagarres	Chicotte, mise à genoux, privation collective de récréation	Faire une leçon de morale ; Régler le litige et demander au fautif de présenter ses excuses à son camarade et à toute la classe.
Les insultes entre les enfants	Chicotte, pincement, mise à genoux	Faire une leçon de morale ; Régler le litige et demander au fautif de présenter ses excuses à son camarade et à toute la classe.
La turbulence des élèves	Isolement, mise à genoux, chicotte	Responsabiliser l'enfant pour maintenir l'ordre (la mise en rang de ses camarades); Faire une leçon de morale occasionnelle.

Les punitions peuvent et doivent être remplacées par les techniques de la discipline positive. C'est une approche qui tient compte du développement psychologique de l'enfant et du respect de ces droits fondamentaux. Des règles trop rigides ou inadaptées au stade de développement de l'enfant, sont nuisibles tout autant que l'absence de règle.

2.9.6. Sanctions positives

✓ Définition

La sanction est une mesure généralement répressive infligée à une personne (apprenant) par une autorité (l'enseignant dans le cadre de la classe) en cas d'inobservation ou de violation d'un règlement, d'un principe ou de la non-exécution d'une tâche.

Elle est consécutive à une « faute » ou une violation des règles et principes établis pour favoriser l'atteinte des objectifs pédagogiques notamment. Dans un processus d'éducation et/ou d'apprentissage, toute faute commise par l'apprenant relève du « droit à l'erreur et à l'expérimentation ».

Pour être éducative, la sanction doit être positive.

Sanctions positives :

La sanction positive est une sanction constructive qui vise à améliorer le comportement de l'apprenant tout en respectant sa personnalité. Son but est de faire grandir l'élève afin qu'il intègre les principes de l'auto discipline.

✓ Apports

- respecte les droits de l'homme de façon générale et en particulier ceux de l'enfant ;
- contribue à la valorisation de la personne sanctionnée plutôt qu'à son humiliation ;
- est bénéfique pour la personne sanctionnée ainsi qu'au groupe-classe auquel elle appartient ;
- prend en compte la victime ou l'acte lésé ;
- contribue à faire prendre conscience au « fautif » qu'il peut faire mieux et autrement
- responsabilise davantage l'apprenant ;

En définitive, la sanction positive doit ...

- rappeler la primauté de la loi ;
- considérer et responsabiliser le fauteur de bêtise ;
- considérer la victime et réparer ;
- faire grandir.

✓ Mise en œuvre de la sanction positive

Pour appliquer efficacement la sanction positive l'enseignant doit développer une conduite de leader.

Le leadership est la conduite du leader. Il peut être autocratique, démocratique ou permissif (laisser-faire). Pour la pratique de la discipline positive, le leadership doit être du type démocratique. Pour ce faire, l'enseignant, dans sa classe doit :

- accorder des choix aux apprenants ;

- accorder de l'attention de façon constructive à ceux qui le demandent ou en ont besoin ;
- établir des règles de base avec la participation active des enfants ;
- être un modèle, dans les actions et l'expression ;
- prendre le temps de connaître les élèves et de développer de bonnes relations avec eux ;
- être inclusif et combattre la discrimination ; favoriser la tolérance et l'acceptation de la différence ;
- donner des responsabilités aux apprenants.

Ces stratégies de mise en œuvre de la discipline positive facilitent le processus enseignement/apprentissage/évaluation et par voie de fait, le développement de l'enfant.

✓ **implications pédagogiques :**

La gestion de la classe avec la discipline positive :

- Adopter une approche commune dans toute l'école ;
- Établir des règles de base avec la participation actives des enfants et leur expliquer clairement les attentes ;
- Prendre le temps de connaître les élèves et de développer de bonnes relations avec eux ;
- Planifier et anticiper : l'enseignant doit toujours être préparé, avoir des activités supplémentaires ou des alternatives pour ceux qui ont des besoins spécifiques ;
- Être inclusif et combattre la discrimination, favoriser la tolérance et l'acceptation de la différence ;
- Donner des responsabilités aux apprenants ;
- Être un modèle, dans les actions et l'expression ;
- Chercher des solutions aux problèmes avec les principes directeurs, les étapes, les techniques, les astuces, la règle des trois (03) R, le style de leadership.

SEANCE 5 : ACTIVITES D'AUTOPROTECTION

I- DEFINITION

L'ACTIVITE D'AUTO-PROTECTION

La participation des élèves est une implication en connaissance de cause et volontaire de tous les élèves y compris ceux qui sont handicapés et ceux qui sont vulnérable dans les affaire les concernant directement ou indirectement.

En classe l'enseignant/l'enseignante valorisera le droit à la participation par l'intégration des activités pratiques a son enseignement par :

- Une approche des programmes plus proches des besoins réels de l'enfant en relation avec son milieu ;
- Une utilisation des supports pédagogiques plus significatifs dont l'appropriation peut constituer une vraie source de motivation pour l'enfant moins lointain que sa future réussite sociale ;
- Une pédagogie plus participative cherchant à accompagner les enfants dans les apprentissages qui leur permettront par leur propre moyen de faire face aux situations réelles de leurs vies quotidiennes ;
- Une augmentation des interactions entre le maître et chacun de ses élèves et entre les élèves eux-mêmes (travail de groupe)

.II- Les activités d'éveil à la participation et à la réduction de la violence

C'est l'ensemble de ce que les élèves peuvent faire pour sensibiliser les autres personnes sur les droits des enfants, pour répondre aux problèmes des enfants et à leurs priorités. Ils peuvent aussi faire des activités destinées à avoir de l'argent pour leur permettre de réaliser leurs projets.

1- Les différents types d'activité

- Les activités culturelles et sportives
- Les activités technologiques et environnementales
- Les activités d'exploitation des ressources naturelles
- Les activités de production et de commercialisation
- Les activités de gestion de communauté éducatives

2- La mise en place de clubs d'enfants

L'organisation de groupes d'élèves est aussi favorable à l'acquisition de compétence sociale qui renforcent les capacités d'autoprotection des enfants et doit en se sent être encouragée. A l'inverse représente un facteur de risque et ouvre la voie à toute sorte de danger. Ainsi, la mise en place des clubs d'enfants dans chaque école est recommandée.

Pour conduire ces activités l'école devra :

- Favoriser la création des clubs ;
- Organiser des clubs ;
- Convenir avec les enfants d'un espace temporel pour les activités dans les clubs ;
- Accompagner (former et encadrer) les élèves dans l'animation des clubs ;
- Suivre et évaluer le fonctionnement des clubs.

COMPÉTENCE 3 : METTRE EN ŒUVRE DES STRATEGIES D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE EVALUATION RELATIVES A L'EDUCATION INCLUSIVE.

THEME1 : LA PEDAGOGIE DIFFERENCIEE

LEÇON 1 : LA PEDAGOGIE DIFFERENCIEE

SEANCE1 : GENERALITES SUR LA PEDAGOGIE DIFFERENCIEE

I Définitions

La pédagogie différenciée est une pédagogie qui :

- Privilégie l'enfant, ses besoins et ses possibilités.
- Se différencie des pratiques habituelles selon les besoins des enfants.
- Lui propose des situations d'apprentissage et des outils variés.
- Ouvre à un maximum d'enfants les portes du savoir, du savoir-faire, du savoir-être.

Tout enseignant constate, dans la pratique quotidienne, combien le groupe d'élèves (la classe) est hétérogène : hétérogénéité d'âge, de niveau de développement (moteur, cognitif, affectif), d'origine socio-culturelle. La pédagogie différenciée est une pédagogie proposant des apprentissages qui respectent l'évolution de la pensée enfantine, respectueuse du type d'intelligence de chaque enfant, afin que chacun, par des voies qui lui sont propres, puisse atteindre le maximum de responsabilités.

Différencier, c'est avoir le souci de la personne sans renoncer à celui de la collectivité, s'appuyer sur la singularité pour permettre l'accès à des outils communs, en un mot : être en quête d'une méditation toujours plus efficace entre l'élève et le savoir

II. Pourquoi différencier: les apports de la différenciation

Le rôle de la pédagogie différenciée c'est de répondre à l'hétérogénéité de la classe, quelle qu'elle soit et assurer un enseignement pour tous. La différenciation pédagogique est donc la méthode par excellence de l'éducation inclusive.

En utilisant une pédagogie différenciée, l'enseignant assure un progrès, une évolution pour tous les élèves de sa classe, d'une manière plus proche des caractéristiques de chacun. Elle prend en compte le potentiel de chaque élève et encourage les élèves à apprendre l'un de l'autre.

La salle de classe devient un terrain de mise en commun des caractéristiques, compétences et capacités de chacun, pour que les élèves et leur maître s'appuyant un sur l'autre pour évoluer. La différence dans la salle de classe, toute autant normale et courante, est plus une opportunité qu'un inconvénient, si elle est correctement mise en œuvre et laisse la place d'expression pour chacun.

En définitive, le but de la pédagogie différenciée c'est de répondre aux besoins spécifiques de chaque élève, et de les rendre le plus autonomes possibles dans leur processus d'apprentissage. En variant les formes de travail, les supports, les pratiques pédagogiques etc., l'élève acquiert non seulement des connaissances et compétences, mais également des manières d'apprentissage adapté à ses caractéristiques, en résumé, il acquiert aussi des notions sur comment apprendre et peut les mettre en œuvre.

III. Historique de la pédagogie différenciée : Histoire de la pédagogie différenciée à travers les recherches de psychopédagogues

- **1983, JP ASTON FEE**

La pédagogie différenciée se définissait comme une pédagogie qui se différencie selon les enfants, leurs caractéristiques personnelles et sociales.

Cet auteur préconise des structures facilitant cette différenciation, une évaluation de leur performance qui soit formative et non sélective, une pédagogie du projet qui fasse une large place à l'interdisciplinarité, une individualisation de l'enseignement

Selon Philippe MERIEU, l'essentiel pour le maître qui veut différencier sa didactique est d'apprendre à observer. Une règle devrait guider tout éducateur, dit J.M. DE KETELE : parler moins, faire agir plus et observer pendant ce temps. Cette observation doit se développer dans deux directions complémentaires et intervenir à trois moments de la démarche d'apprentissage.

Pour être opérationnel et engager une proposition pédagogique, l'observation de l'élève doit en effet permettre de repérer à la fois ses besoins et ses ressources. C'est alors en s'appuyant sur les secondes que l'on parviendra à combler les premiers. Pour être efficace et stimuler la différenciation, l'observation doit de plus intervenir à trois moments décisifs de la démarche pédagogique. Elle prendra alors successivement les formes de l'évaluation diagnostique, formative et sommative.

On peut distinguer trois grands cadres d'exercices de la différenciation :

- le maître dans sa propre classe ;
- une classe gérée par l'équipe des professeurs de toutes disciplines ;
- et un groupe de classes dans une discipline donnée.

La classe : la classe reste le premier endroit de la différenciation. Ici, la différenciation, c'est d'abord la diversification des outils. Pour chaque notion, plusieurs énoncés. On pourrait ajouter : à chaque démarche, son contrepoint. Il s'agit ici de pratiquer une différenciation successive qui sache utiliser différents outils et différentes situations d'apprentissage, de manière à ce que

chaque élève ait le maximum de chance de trouver une méthode lui convenant. Dans cette forme de différenciation, le maître conserve une progression collective, mais alterne les méthodes utilisées.

La différenciation simultanée est la plus complexe à mettre en œuvre parce qu'elle soulève à la fois des problèmes techniques (l'organisation des salles), institutionnels (l'institution et ses responsables) et psychologiques.

S'il est un espace particulièrement propice à la différenciation, si évident et si proche, qu'on en vient à l'oublier, c'est bien celui couvrant l'existence même des différentes disciplines.

Au total, la différenciation apparaît bien comme une chance pour mobiliser l'élève, une occasion précieuse pour lutter simultanément contre l'ennui et l'échec qui sévissent trop souvent à l'école.

- **HALINA PRZESMYCKI (1991)**

Selon elle, la pédagogie différenciée est une pédagogie des processus : elle met en œuvre un cadre souple où les apprentissages sont suffisamment explicités et diversifiés pour que les élèves apprennent selon leur propre itinéraire, l'appropriation, les savoirs ou les savoir-faire.

La pédagogie différenciée se définit comme :

- Une pédagogie individualisée qui reconnaît l'élève comme une personne ayant ses représentations propres de la situation de formation.
- Une pédagogie variée qui propose un éventail de démarches s'opposant ainsi au fait que tous doivent travailler au même rythme, dans la même durée et par les mêmes itinéraires.

IV. Dispositif de différenciation

Ils s'articulent autour des trois pôles du triangle didactique :

- Personne
- Savoir
- Institution

1. La différenciation des processus d'apprentissage

Les élèves sont répartis en plusieurs groupes qui travaillent chacun simultanément sur les mêmes objectifs selon des processus différents mis en œuvre à travers des pratiques diversifiées de travail autonome : le contrat, une grille d'auto-évaluation formative, un projet. La différenciation des processus est déterminée par une analyse préalable la plus fine possible de l'hétérogénéité des élèves.

2. La différenciation des contenus d'apprentissage

Les élèves sont répartis en plusieurs groupes qui travaillent chacun simultanément sur des contenus différents définis en termes d'objectifs cognitifs, méthodologiques et comportementaux. Ceux-ci sont choisis dans le noyau commun d'objectif inventorié par l'équipe pédagogique ou par l'enseignant et considérés comme des étapes nécessaires pour que tous accèdent au niveau exigé par l'institution. Les objectifs sont ensuite cernés par un diagnostic initial révélant l'hétérogénéité des réussites et des difficultés.

3. La différenciation des structures

Les élèves sont répartis en plusieurs groupes dans des structures différentes de la classe. Ce dispositif est nécessaire, mais insuffisant. Certes, on ne peut différencier les processus et les contenus, sans répartir les élèves en sous-groupes, mais ce dispositif met en place un cadre qui resterait vide et sans effet sur la réussite des élèves si la pédagogie n'était pas différenciée. Cette carence explique parfois l'échec des groupes de niveau matière. Il est vrai cependant que le simple fait de différencier les structures permet aux élèves de connaître d'autres types de regroupement, d'autres lieux, d'autres animateurs, provoquant de nouvelles interactions sociales et ainsi des réactions constructives à l'apprentissage demandé.

4. Fondements de la pédagogie différenciée

Pour qu'un élève soit en situation de réussite, il doit acquérir trois pouvoirs :

- Le pouvoir psychique : avoir confiance en lui, mobiliser son énergie à travers la motivation, préciser son projet.
- Le pouvoir économique : maîtriser les apprentissages, faire preuve de compétences intellectuelles, techniques, culturelles pour s'intégrer dans la société.
- Le pouvoir social : acquérir une position valorisée dans et par l'école, vis-à-vis des pairs, des éducateurs.

Ces conséquences sont interdépendantes.

Beau projet pour l'élève que de se mettre en route pour acquérir ces trois pouvoirs.

Belle mission pour l'école que d'accompagner l'élève dans cette conquête étalée de 2 ans 1/2 à 14 ans en ce qui concerne l'école du fondement.

L'école dispose d'une variété de moyens pour réaliser cette mission.

De cet éventail, retirons la pédagogie différenciée.

Celle-ci nous paraît être une piste à privilégier car la mettre en œuvre à l'école c'est rejoindre l'enfant dans ses dimensions physiques, intellectuelles et sociales.

5. Types de différenciations

5.1. *La différenciation institutionnelle*

Il s'agit de la prise en compte des différences entre enfants au niveau de l'organisation de l'institution scolaire : enseignement ordinaire et enseignement spécialisé.

5.2. *La différenciation successive*

Elle consiste pour l'enseignant à utiliser successivement diverses méthodes, divers supports, différentes situations et démarches d'apprentissage pour que chacun ait un maximum de chance de trouver, au moins régulièrement, une méthode qui lui convient.

5.3. *La différenciation chronologique*

Elle consiste à construire une séquence d'apprentissage, une journée scolaire, une semaine à partir de groupements différents d'élèves : alternant entre le grand groupe, les sous-groupes et l'élève seul devant sa tâche.

L'enseignant décidera du pourquoi de tel ou tel groupement.

5.4. *La différenciation transdisciplinaire*

Cette forme de différenciation consiste à établir une liste de travaux que les élèves doivent réaliser (une fiche de lecture, un dossier, un travail écrit de synthèse, etc.) et ils choisissent dans quelle discipline ils vont effectuer ces travaux (ou quel langage ils vont utiliser : le texte narré, la BD, le conte ou quel point de vue ils vont prendre, etc.)

5.5. *La différenciation simultanée*

Les élèves effectuent dans le même temps des activités différentes (choisies par eux en fonction de leurs intérêts ou désignées par l'enseignant(e) sur base de besoins constatés) ou réalisent de façons diverses des tâches identiques (avec des ressources ou contraintes personnalisées, en utilisant des démarches variées, etc.).

5.6. *La différenciation par les procédés*

Il s'agit pour l'enseignant d'accepter et de valoriser le fait que, dans certaines activités, chacun réponde avec sa propre solution, ses propres procédures, sans forcément établir de hiérarchie entre celles qui sont apparues dans la classe.

5.7. *La différenciation par les ressources disponibles et les contraintes imposées*

Ce type de différenciation vise à adapter la situation qui est comme précédemment la même pour tous les élèves aux capacités et aux besoins d'apprentissage actuel des élèves, en choisissant soigneusement les valeurs données à certaines variables de la situation, en proposant des consignes différentes à certains enfants.

VI. Où ? Quand ? Comment pratiquer la pédagogie différenciée ?

.1. Différencier du point de vue de l'enfant, des enfants :

- A partir de consignes.
- A partir des besoins.
- A partir des modes de représentation.
- A partir des modes de compréhension.
- A partir des apports des enfants, tant matériels que culturels.
- A partir des modes d'expression.

.2. Différencier du point de vue de l'enseignant, des enseignants

- A partir de la place qu'il peut occuper dans le groupe d'élèves qui lui est confié.

L'enseignant est devant le groupe d'élèves.

L'enseignant est derrière le groupe d'élèves.

L'enseignant se trouve à côté des élèves.

- A partir de l'intention que l'enseignant se donne ou de la compétence qu'il veut construire.
 - A partir de situations de plus en plus contraignantes.
 - A partir de la conduite d'une activité, d'une démarche.
 - A partir de la structure du groupe d'enfants.
 - A partir d'outils présentés aux élèves.
 - A partir de matériaux proposés pour apprendre.
 - A partir de démarches.
 - A partir de prolongements faisant suite à une activité d'apprentissage.
 - A partir du temps pour apprendre.
 - A partir des besoins des enfants, des situations rencontrées dans la vie de classe, du cycle.
 - A partir des outils d'apprentissage.
- Différencier du point de vue du savoir. Des savoirs différents, des savoirs minimums construits ensemble.
 - Différencier à partir des taxonomies.
Différencier à partir des interventions du maître.

VII. Différencier à partir de pratiques didactiques vécues par les élèves

- Dans l'organisation de nos activités.
- Dans la pratique de la correspondance interscolaire.
- Dans la pratique des élocutions, des conférences d'enfants.
- Dans la pratique de l'accueil et spécialement à l'école maternelle.
- Dans la pratique de la lecture d'un livre.
- Dans la mise en œuvre d'occasions d'exercer l'esprit critique et de se décentrer.
- Dans la pratique de l'évaluation.
- La différenciation est l'outil de communication pour les enfants, les parents (cahier de réussite, bulletin).
- Dans la pratique de la dictée.
- La différenciation et l'exploitation de la presse écrite.
- Par la différenciation au service d'attitudes, de valeurs.
- Des pratiques qui contiennent, qui sont porteuses des différenciations.

VIII. Les taches de l'enseignant lors d'une séquence de pédagogie différenciée

- Définir des objectifs.
- Gérer de manière souple l'emploi du temps.
- Mettre en œuvre une évaluation formative.
- Utiliser des outils pédagogiques.
- Prendre en compte les stratégies d'apprentissage des enfants.
- Diversifier des situations de travail proposées aux enfants.
- Eviter certains pièges.

Mais ne perdons jamais de vue que la pédagogie différenciée est une pédagogie de la réussite qui touche à la fois au cycle et à l'évaluation formative. Elle varie les démarches pédagogiques, les méthodes, les supports utilisés. Elle permet à chaque enfant de progresser selon son propre rythme de travail car chaque enfant est différent.

10. Les limites de la pédagogie différenciée

La pédagogie différenciée part de la nécessité d'une formation générale de base de même niveau pour l'ensemble de la population et pose le principe de l'éducabilité de tous les élèves. Elle répond à ce défi en termes de gestion des différences entre les élèves. En conséquence, elle soulève le problème de la nature des différences à prendre en compte au sein de la population scolaire pour construire des situations d'apprentissage.

La question est de savoir jusqu'où cette perspective peut-elle négliger des variables d'ordre didactique, c'est-à-dire spécifiques des contenus enseignés et de leur transmission? Elle ne peut pas non plus s'envisager sans référence aux évaluations. Par ailleurs, les ouvrages sur la différenciation proposent des questionnaires ou des entretiens à mener avec les élèves sur leurs méthodes de travail.

L'observation de leur comportement, l'analyse des questions qu'ils posent, de leurs erreurs, des demandes d'aides qu'ils formulent, constituent d'autres indices de leurs difficultés. Les contraintes temporelles qui pèsent sur l'enseignement et l'utilisation efficace des grilles d'analyse, montrent les limites de ces investigations, mais l'instauration de ce questionnement entre le professeur et l'élève sur les modalités d'accès au savoir peut être très utile.

11 .Les conditions de réussite pour l'apprenant et pour l'enseignant

L'apprenant doit avoir confiance en lui et développer toutes ses potentialités.

- Doit reconnaître ses forces et ses faiblesses.
- Doit maîtriser les apprentissages, coordonner ses savoirs, ses savoir-faire et ses démarches.
- Doit aussi être capable d'évaluer ses conduites intellectuelles.
- Doit avoir une position valorisante par rapport à ses pairs, autrement dit par rapport aux autres enfants.

On apprend avec les autres, l'autre n'est pas concurrent, on construit mieux avec l'aide des autres. Ces trois points sont en interdépendance.

L'enseignant :

- Vivre la différenciation au niveau de l'équipe éducative,
- Favoriser l'égalité des chances par l'égalité des résultats (cf référence aux socles de compétence),
- Viser la réussite de chaque élève par la prise en compte des différences : intérêt, vécu, rythme, culture, niveau social, etc. ...

SEANCE 2 : LE TUTORAT

I DEFINITION

Il s'agit d'aider l'élève à réfléchir sur les difficultés qu'il rencontre, l'accompagner dans sa recherche d'amélioration des méthodes d'apprentissage des savoirs, et des savoir-être. L'équipe pédagogique espère une prise en compte par l'élève de la nécessité de mettre en place de nouvelles stratégies afin de mieux s'impliquer en tant qu'acteur de son parcours scolaire.

II : DESCRIPTION

Le projet «Tutorat» se déroule en 5 phases :

- **1ère phase** : entretien d'évaluation : au cours de cet échange, toute une série de questions sont posées à l'élève » afin d'établir un état des lieux de sa scolarité, son travail, ses performances scolaires, ses difficultés, ses méthodes de travail.
- **2ème phase** : à l'issue de cet entretien, les réponses sont analysées afin de recenser les besoins des enfants.
- **3ème phase** : recenser les volontaires et affecter à l'élève son tuteur.
- **4ème phase** : l'accompagnement est mis en place avec un suivi personnalisé sous forme de rendez-vous avec un professeur « Tuteur ». La réponse aux attentes ainsi formalisées peut être collective (accompagnement éducatif pour les besoins disciplinaires généraux) ou individuelle (mise en place d'un accompagnement).
- **5ème phase**: évaluation/ progrès ou réussites de l'élève (auto-évaluation, entretien bilan, suivi des résultats) Bien entendu, tous les élèves n'ont pas besoin d'un accompagnement et nous leur laissons le choix de rentrer ou non dans le tutorat.

LECON 2 : GENERALITES SUR LE SOUTIEN PSYCHOSOSOCIAL

SEANCE 1 : LE SOUTIEN PSYCHOSOCIAL

1. Définition

L'appui psychosocial consiste à initier à partir de l'identification de la nature de l'affection dont est victime un individu, des actions d'accompagnement en vue de son autonomisation. Aucun enseignant ne peut choisir la voie du silence face aux signalements des affections psychosociales observées chez certains élèves. Dans la pluralité des stratégies de prise en charge, celle qui convient le mieux aux enseignants est l'appui psychosocial. C'est pourquoi il convient d'élaborer avec eux, la stratégie de l'appui psychosocial.

2. Conditions de la mise en œuvre du soutien psychosocial

Un bon appui psychosocial dépend :

- de l'accueil ;
- de l'écoute active ;
- de la communication non verbale ;
- des questions ouvertes ou fermées.

3. Qualités d'un bon aidant

Être un bon aidant nécessite les qualités suivantes:

- l'acceptation des différences de l'aidé.
- le respect des forces et des limites de l'aidé : le respect de son degré de motivation, le respect de son rythme.
- l'authenticité : être soi-même, être conscient de ses sentiments.
- l'écoute, la reformulation, la qualité des questions
- la patience, le processus peut être long.

Il faut aussi :

- éviter d'émettre un diagnostic (ne pas jouer au psychologue spécialiste) ;
- éviter les pressions, les menaces ou les ultimatums.

Le bon aidant doit être relativement bien avec lui-même. Sans cela, le lien de confiance entre l'aidé et l'aidant sera difficile à établir

Il faudrait donner à l'enfant des supports et un accompagnement lui permettant de prendre toute sa place au sein de la classe. L'enseignant devra donc rassurer l'enfant et tout en prenant conscience de ses limites personnelles quant à la problématique liée au type de handicap de l'enfant. Il devra en outre bâtir une alliance avec les parents.

SEANCE 2 : DÉMARCHE DU SOUTIEN PSYCHOSOCIAL

La démarche de l'appui psychosocial primaire requiert trois (3) étapes qui sont : le diagnostic du problème, Conseils et activités d'appui psychosocial primaire et référencement vers les structures sociales de base de Niveau II de l'appui psychosocial primaire.

1. Identification du problème

Le diagnostic permet d'identifier la nature de l'affection psychosociale. Il fait appel aux techniques de détection des affections psychosociales qui rappelés sont :

- l'observation ;
- l'écoute ;
- l'entretien.

Une fois la nature de l'affection identifiée, il faut donner à l'enfant des conseils et mener des activités d'appui psychosocial à un niveau primaire pour l'aider.

Le maître devra rassurer l'enfant et se montrer empathique et à l'écoute. Pour identifier le problème il devra d'abord prendre le temps et observer le dysfonctionnement de l'enfant au sein de la classe. Une fois le problème observé il posera des questions à l'enfant pour comprendre s'il s'agit d'une difficulté (temporaire et souvent explicable par des changements dans l'environnement de l'enfant) ou d'un trouble (affection permanente et durable dans le temps).

Les parents seront aussi associés au niveau de l'identification du problème, afin de donner plus d'information quant au développement de l'enfant et pour voir si un comportement dysfonctionnel a été également observé à la maison. La collaboration avec les parents est essentielle, tant au niveau de l'identification du problème, que pour sa prise en charge.

2. Préparer la classe à l'arrivée d'un enfant porteur de handicap

A la suite de la manifestation d'une affection psychosociale (en classe ou en présence d'autres élèves) sensibiliser le reste de la classe ou expliquer à la classe que cette situation peut arriver à n'importe quel enfant. Il faut empêcher les autres élèves de se moquer ou de s'éloigner ou d'embarrasser l'enfant démunie et les aider à aller vers l'acceptation de l'autre dans sa différence.

- Susciter des exercices (débat, discussions sur un thème donné) pour les classes de niveaux supérieurs pour que les enfants traumatisés s'expriment et évacuent leurs stress. Pour les élèves plus jeunes, des activités de dessins sont les bienvenus avec des consignes telles « dessine le problème qui te fait mal » ou dessins libres « dessine ce que tu veux ».

3. Stratégies de soutien psychosocial primaire

En général, les activités d'appui psychosocial que peut mener un enseignant sont les activités telles que *les danses, les jeux, les sorties, le théâtre, les dessins, les conseils*, etc.

Il existe différents types d'activités qui peuvent être proposées à l'ensemble de la classe et auxquelles on doit associer les parents. En voici quelques exemples :

Les activités à caractère créatif, imaginatif, physique, communicatif et des activités de manipulation.

NB : Il faudra accorder une bonne place aux jeux et activités récréatives du terroir.

Types d'activités

Il faudra autant que faire se peut varier les types d'activités des enfants en alternant les activités structurées, et moins structurées, activités physiques intenses et moins intenses. Ces activités peuvent se dérouler en plein air ou en salle.

Le tableau ci-dessous indique comment utiliser les activités pour atteindre différents objectifs.

Types d'activités de soutien et leurs objectifs

Types	Exemples	Objectif – Apport pour les Enfants	Contribution du maître
Activités créatives	Peinture ; dessin ; argile ; collages ; confection de poupées, marionnettes et animaux ; coller des images en utilisant des grains de blé, de maïs, du sable, etc. ; marque pages/cartes de vœux à partir de fleurs séchées ; peinture avec les doigts ; posters	• Aide les enfants à exprimer leurs sentiments et leurs idées • Permet d'extérioriser les émotions, favorise la compréhension, l'estime de soi et l'empathie • Favorise l'expérimentation • Stimule la créativité et le respect des ressources disponibles en utilisant des matériaux locaux ou des matériaux de la nature	• Orienter les enfants sur le choix d'un thème leur famille, les montagnes, l'océan/la plage, la nature, etc. • Encourager les enfants à décorer une zone • Organiser des expositions et inviter les parents/membres de la communauté à venir les voir
Activités imaginatives	Danse, théâtre, musique, chant, jeu de rôle en spectacle (danse, théâtre, chant)	• Développe les aptitudes sociales et créatives, les capacités d'adaptation, l'estime de soi • Aide les enfants à comprendre ce qui s'est passé / se passe dans leur vie pendant qu'ils jouent une représentation de leurs expériences • Crée de la distraction, détend et favorise l'esprit d'équipe, la participation active	• Inviter des membres de la communauté à jouer et à tenir des ateliers avec les enfants • Organiser des spectacles pour la communauté
Activités physiques	Sports – football, volleyball, jeux d'équipe en plein air, handball, jeux d'enfants traditionnels	• Développe la confiance en soi • Etablit des relations et des aptitudes à travailler en équipe - interaction avec les pairs, règles et coopération • Développe les facultés	• Choisir des zones sûres spécialement pour les sports et les jeux • Créer un système de rotation pour les équipements sportifs • Constituer des équipes • Organiser des tournois
	locaux	motrices, les muscles, la coordination	• Programmer les garçons et les filles à des heures différentes, si nécessaire.
Activité communicative	Contes – livres/ oraux, lecture, heure des contes, heure de conversation, groupes de discussion	• Aide les enfants à exprimer leurs sentiments par des mots, sans personnaliser • Permet d'apprécier la culture et la tradition	• Avoir une heure de conte encourage les enfants à créer des histoires • Commencer une histoire avec une phrase et

		locales • Développe l'imagination • Permet aux enfants de discuter de sujets importants pour eux	demander aux enfants de continuer (ajouter d'autres idées à l'histoire) • Partir d'une histoire pour initier une discussion • Faciliter les discussions avec des groupes d'enfants, suivant leurs centres d'intérêt et/ou en les orientant vers un thème tel que les risques auxquels eux ou leurs camarades sont exposés • Encourager les enfants à développer des messages clés destinés aux autres membres de la communauté, aux autorités et aux autres acteurs ; faciliter la transmission de ces messages à ces destinataires par des enfants, par exemple à travers des spectacles, des discussions, des réunions planifiées, ou des supports média écrits/visuels tels que les posters, les lettres et les pamphlets.
Activité de manipulation	Puzzles, blocs, jeux de société	• Améliore l'aptitude à résoudre des problèmes • renforce l'estime de soi et la coopération	• Les enfants peuvent travailler seuls ou en groupes • Réserver un endroit calme

REMARQUES : Il est bon de préciser que les activités d'appui psychosocial de l'enseignant ne peuvent se limiter qu'à un niveau primaire, l'enseignant n'étant pas un spécialiste. Après environ 1 mois d'observation et d'activités d'appui psychosocial primaire, l'enseignant pourrait référer l'élève à une structure animée par un spécialiste, au cas où le mal persisterait.

4. Référencement vers les structures sociales de base de Niveau II de l'appui psychosocial primaire

En cas de référencement, le tableau suivant nous donne une vue des structures de l'appui psychosocial.

TABLEAU : structures de l'appui psychosocial

STRUCTURES FACILITANT LES ACTIVITÉS D'APPUI PSYCHOSOCIAL DE L'ENSEIGNANT	STRUCTURE ANIMÉE PAR UN SPÉCIALISTE ET NÉCESSITANT UN RÉFÉRENCEMENT	
Structures d'appui de niveau 1 : structures éducatives (niveau de détection)	Structures d'appui de niveau 2 : structures sociales de base (niveau d'appui)	Structures d'appui de niveau 3 : structures spécialisées (niveau d'appui)
-famille - communauté religieuse - école - centre d'éducation non formelle et ateliers d'apprentissage - etc.	- centre d'écoute - centres sociaux - centre PPE (Protection de la Petite Enfance) - cellule socio-éducative - ONG spécialisée dans l'appui psychosocial - centre de santé - clinique juridique.	- C.G.I (Centre de Guidance Infantile) - I.M.P. Vridi (Institut Médico-Pédagogique) - hôpital psychiatrique - INSP - centre Sainte Camille (Bouaké, Korhogo, Bondoukou...) - etc.

Face à la persistance des signalements découverts malgré les activités d'appui psychosocial, et dans l'éventualité d'un référencement vers des structures adéquates, des fiches d'identification et de suivi sont à remplir en vue de mieux assurer l'appui psychosocial primaire.

La complexité du handicap doit interpeller un spécialiste qui lui va faire un référencement sur les remarques et les observations de l'enseignement de du parent.

Les contenus de ces fiches sont identifiés dans les exemples ci-dessous.

FICHE-1 : fiche d'identification (à remplir par l'enseignant après l'observation de l'élève qu'il soupçonne porteur d'une difficulté ou d'un trouble)

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Direction Régionale de :..... Localité :..... Ecole : Classe :..... Nom : Prénom : Age :	(réservé à l'administration) DOSSIER N° codé :
--	--

SIGNALEMENT,

Volet 1 : Au niveau des apprentissages

a. Observations de l'enseignant

.....

.....

.....

.....

b. Actions entreprises suite aux observations

.....

.....

.....

.....

c. Les remarques de l'enseignant

.....

.....

.....

.....

Volet 2 : Au niveau de l'interaction sociale

a. Observations de l'enseignant

.....

.....

.....

.....

b. Actions entreprises suite aux observations

.....

.....

.....

.....

c. Les remarques de l'enseignant

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom de l'enseignant

Date

Signature

FICHE 2 : FICHE DE SUIVI

EXEMPLE DE FICHE DE SUIVI EN APPUI PSYCHOSOCIAL

Nom et Prénoms du Conseiller :

Nom et Prénoms de l'élève :

ENTRETIEN N°1

Date :

Problème spécifique vécu par l'élève :

Observation :
.....

Pronostic :
.....
.....

Rendez-vous date :

ou bien

Référence à :

ENTRETIEN N°2

Date :

Observation 2:
.....

ENTRETIEN N°3

Date :

Observation 3:
.....
.....

ENTRETIEN N°4

Date :

Observation

4:

Ce référencement respecte la **démarche suivante** :

- informer l'enfant et le mettre en confiance pour la réussite de la démarche de référencement.
- informer les parents de la démarche à mener.
- informer le supérieur hiérarchique (le Directeur de l'école) par écrit.
 - choisir le centre de référencement de niveau 2 ou de niveau 3 (s'il n'en existe pas de niveau

2) déjà identifié en début d'année.

- remplir la fiche de référencement.
- orienter l'enfant et la famille vers la structure choisie.
- attendre le feedback.

ACTIVITÉS

- Construire avec la participation de l'enfant en situation de handicap et des autres acteurs, un projet éducatif individuel
- Mettre en œuvre le projet éducatif pour améliorer le processus d'enseignement-apprentissage.

La fiche de référencement à remplir se présente comme suit :

➔ **Une fiche de référencement** : elle se présente en 3 volets comme suit :

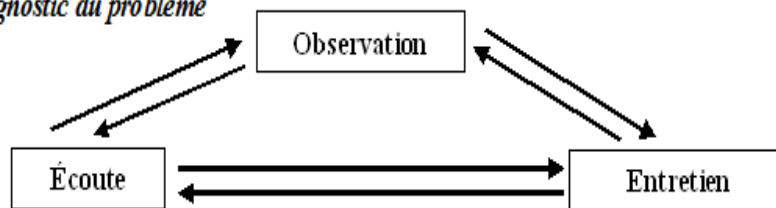
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Direction Régionale de :	Direction Régionale de :	Direction Régionale de :
<i>Volet-1</i>	<i>Volet-2</i>	<i>Volet-3</i>
Nom Service :	Nom Service :	Nom Service :
N°de la fiche :	N°de la fiche :	N°de la fiche :
Usager Nom :	Usager Nom :	Usager Nom :
Prénoms.....Sexe : ...	Prénoms.....Sexe : ...	Prénoms.....Sexe : ...
Date de naissance :	Date de naissance :	Date de naissance :
Matricule :	Matricule :	Matricule :
Ethnie :	Ethnie :	Ethnie :
Domicile :	Domicile :	Domicile :
Quartier :	Quartier :	Quartier :
Lot :Appartement : ...	Lot :Appartement : ...	Lot :Appartement : ...
Profession :	Profession :	Profession :
Employeur / Etablissement :	Employeur / Etablissement :	Employeur / Etablissement :
Adresse :	Adresse :	Adresse :
Fiche adressée le :	Fiche adressée le :	Fiche adressée le :
Objet :	Objet :	Objet :
Transmetteur Nom :	Transmetteur Nom :	Transmetteur Nom :
Prénoms :	Prénoms :	Prénoms :
Fonction :	Fonction :	Fonction :
Signature	Signature	Signature

Remarque :

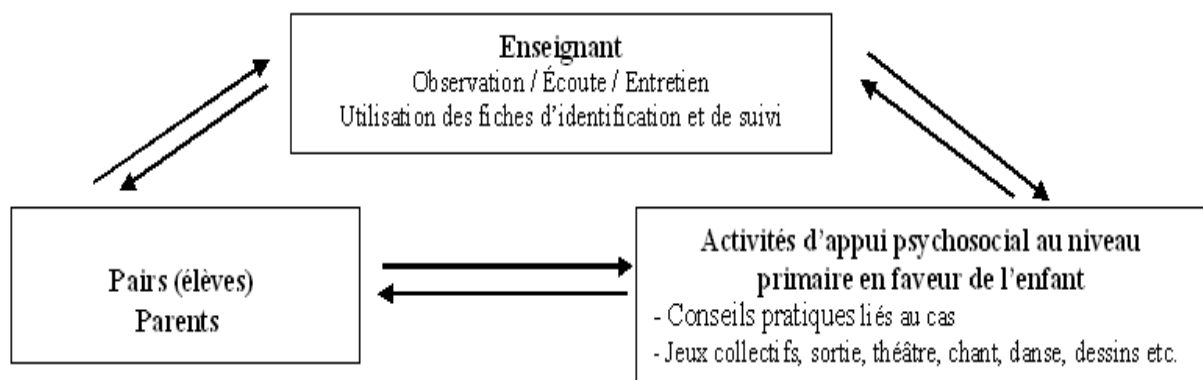
- le volet 1 est à conserver dans les archives de l'école.
- les volets 2 et 3 sont à détacher et à envoyer à la structure de l'appui psychosocial de niveau 2.
- le volet 3 contiendra l'avis de la structure d'appui psychosocial de niveau 2. Il s'agira de confirmer la capacité de cette structure à assurer la prise en charge de l'utilisateur ou de conseiller à ses parents la structure spécialisée appropriée de niveau 3.

En résumé, la démarche de l'appui psychosocial se schématise comme suit :

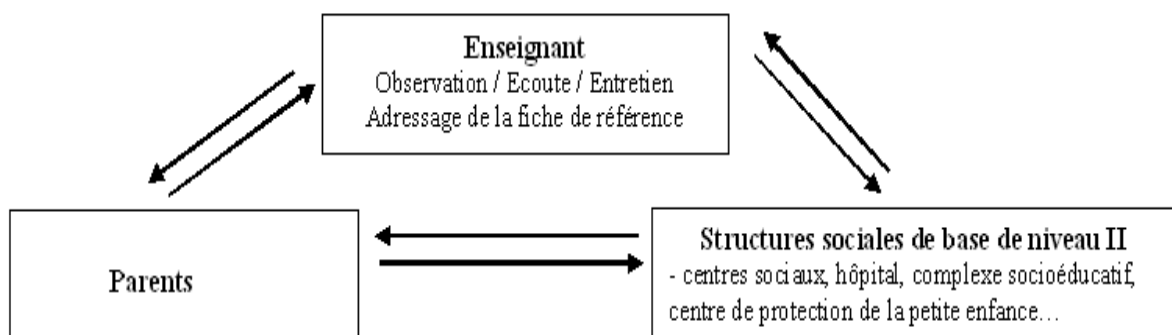
ETAPE 1 : Diagnostic du problème



ETAPE 2 : Conseils et activités d'appui psychosocial primaire



ETAPE 3 : Référence vers les structures sociales de base de Niveau II de l'appui psychosocial primaire



COMPÉTENCE 4 : GÉRER UNE CLASSE A PROFIL SPECIFIQUE.

THÈME 1 : CLASSES À PROFIL SPÉCIFIQUE A SOUS-EFFECTIF

LEÇON1 : LES CLASSES A PROFIL SPECIFIQUE A SOUS EFFECTIF

SEANCE1 : LES CLASSES A PROFIL SPECIFIQUE A SOUS EFFECTIF

1. Les types et formes

➤ *La classe jumelée*

Une classe jumelée est une classe qui comporte deux groupes pédagogiques d'un cours dans une même classe avec un seul maître : petite section et moyenne section, moyenne section et grande section ; petite section et grande section, CP1+CP2 ; CE1+CE2 ; CM1+CM2.

➤ *La classe multigrade*

La classe multigrade est une classe dans laquelle un enseignant dispense le cours à des élèves d'âges et de niveaux différents en même temps. Dans les différentes littératures, elle est désignée sous les vocables de "multi niveaux", "classes multiples", "classes composites", "classe multi âges", "classe multi programmes", "classe à degrés multiples..."

Dans de nombreuses écoles, la classe multigrade se présente comme suit :

-*classe multigrade de type 1* (deux classes): elle comprend deux groupes pédagogiques de cours différents dans une même salle.

Exemples : CE2 + CM1 ; CP1 + CE1 ;

-*classe multigrade de type 2* (trois classes): elle comprend trois groupes pédagogiques de cours différents dans une même salle.

Exemple CP1+ CE1+CM1 ; CP2 + CE2 + CM2 ;

-*Classe multigrade de types 3 ou classe multigrade unique* : De façon exceptionnelle, il peut exister une salle de classe comprenant tous les cours : petite section, moyenne section et grande section ou CP1, CP2, CE1, CE2, CM1 et CM2.

2. Les intérêts des classes a sous-effectif

➤ *Le processus enseignement-apprentissage*

Au niveau de l'enseignant, la pratique des classes à profil spécifiques à sous-effectifs est une opportunité pour l'enseignant de mettre effectivement en œuvre les méthodes actives et les théories éducatives liées à l'APC que sont : constructivisme (l'autonomie rend l'élève artisan de son savoir), le socioconstructivisme (exemple du travail de groupe), le cognitivisme (le temps de travail libre favorise le développement intellectuel).

Elle donne l'occasion à l'enseignant d'explorer toutes les possibilités pédagogiques et d'expérimenter des solutions propres à lui et adaptées aux différentes situations auxquelles il est confronté. Ainsi, l'enseignant pourra par exemple faire le « *travail de groupe* » dans un groupe pédagogique au moment où il dispense une nouvelle leçon aux autres élèves.

En outre ce type de classe favorise la prise en charge de tous les élèves par des enseignants qualifiés. Cette stratégie pédagogique permet à l'enseignant de développer un enseignement individualisé tout en accordant plus de temps aux élèves qui en ont besoin. C'est pour lui une occasion de trouver et de mettre en place de nouvelles réponses didactiques aux problèmes posés par ce type d'organisation en tenant compte des contraintes propres à la classe. Il accroit ainsi ses compétences dans les différents niveaux de cours par la maîtrise de ce qui est essentiel pour chaque cours, l'éloignement de la stagnation professionnelle ; extrayant à cette idée de maître spécialiste d'une classe.

Au niveau de l'élève, ce type de classe favorise l'accroissement des performances scolaires chez l'élève. En effet, il bénéficie d'/de /du :

- ✓ l'opportunité d'apprentissage scolaire ;
- ✓ la possibilité d'un meilleur encadrement pédagogique car il travaille dans la classe avec un enseignant qualifié contrairement à celui qui serait sous l'autorité d'un bénévole ;
- ✓ un emploi du temps allégé ;
- ✓ la valorisation de sa personnalité à travers *le monitoring, le tutorat, et le travail avec les pairs* ;
- ✓ la possibilité d'accroître par sa curiosité, ses capacités intellectuelles à travers les enseignements des autres niveaux ;
- ✓ développement de l'esprit d'initiative, de responsabilité et d'autonomie ;
- ✓ renforcement du travail de groupe ;
- ✓ la consolidation des interactions et de l'entraide entre les élèves ;
- ✓ la création d'une intimité entre les élèves des différents groupes ;
- ✓ la réduction de la fatigue scolaire due à un emploi du temps allégé ;
- ✓ la possibilité de bénéficier d'une bonne organisation du tiers temps pédagogique.

➤ ***Pour la communauté***

La mise en œuvre d'une classe à profil spécifique à sous-effectif dans une école offre aux parents plusieurs avantages :

Sur le plan **socio-culturel**. Elle offre une plus grande possibilité de scolarisation des enfants y compris celle de la jeune fille. Ainsi tous les enfants en âge scolaire ont la chance d'aller à l'école.

Sur le **plan affectif** les parents ont l'opportunité de maintenir leurs enfants en famille et d'assurer leur sécurité. La présence de tous les membres de la famille favorise le maintien de l'équilibre familial.

Sur le **plan financier**, la baisse des charges liées à la scolarisation des enfants du fait de la présence des classes à profil spécifique.

Elle réduit les fléaux tels que les grossesses en milieu scolaire, l'insécurité liée aux déplacements vers les écoles qui disposent de tous les niveaux de cours.

➤ ***Pour la politique éducative***

La fonctionnalité des classes à profil spécifique à sous-effectif facilite la mise en œuvre de partenariats avec les acteurs de la société civile, ainsi que la politique de la décentralisation.

En effet cette politique éducative mise en place par l'Etat, permet :

- ✓ l'accroissement du taux de scolarisation au plan national ;
- ✓ la bonne gestion des ressources humaines ;
- ✓ la rentabilité des ressources humaines : les résultats scolaires pourraient s'améliorer parce que toutes les classes bénéficieront d'enseignants qualifiés ;
- ✓ l'équité de la part de l'Etat au niveau de la scolarisation dans les différentes régions du pays : présence d'école dans toutes les régions
- ✓ l'utilisation efficace des ressources financières et matérielles.

➤ **Sur le plan de la gestion des ressources humaines**, l'importance des classes à profil spécifique à sous-effectif réside dans la gestion rationnelle des effectifs d'enseignants. En effet, avec un nombre d'enseignants réduits, tous les niveaux de cours bénéficient de l'encadrement d'un maître qualifié.

➤ **Sur le plan économique**, la classe à profil spécifique à sous-effectif est un moyen de réduction des dépenses tant au niveau de l'Etat qu'au niveau des parents d'élèves, car elle n'exige pas systématiquement la construction de toutes les salles de classe, les enseignements pouvant être dispensés dans deux ou trois salles. L'Etat aura la possibilité d'améliorer la qualité de l'éducation par la dotation des écoles en mobilier et en matériels didactique.

3. Les limites des classes a sous-effectif

➤ Pour le processus enseignement-apprentissage

Au niveau de l'enseignant

Pour l'enseignant, la stratégie pédagogique de l'alternance en classe jumelée n'est pas toujours évidente. Elle est confrontée à un certain nombre d'obstacles.

- ✓ Le manque de ressources pédagogiques (matériels, guide méthodologique, programmes, exemple de fiches...) adaptées pour l'enseignement dans une classe multigrade ;
- ✓ le manque de formations pour le personnel enseignant ;
- ✓ le sentiment d'isolement pour l'enseignant titulaire d'une telle classe (peu d'occasions d'échanges, de partage, de recherche de solutions...) ;
- ✓ l'inquiétude de l'enseignant quant à son incapacité à répondre favorablement aux préoccupations et interrogations des parents face à la pratique d'une telle classe.

Au niveau de l'élève

La difficulté se situe au niveau du manque de matériels et de l'insuffisance de l'apprentissage. La classe multigrade devient ainsi pour la majorité des élèves une « garderie éducative », avec une réduction notable pour chaque groupe d'élèves, les heures réellement consacrées aux apprentissages. Or en dessous d'un certain seuil, il est illusoire de réaliser la totalité des contenus prescrits par les programmes éducatifs.

➤ Pour la communauté

La méconnaissance de l'intérêt de la classe à profil spécifique à sous-effectif développe chez certains parents un a priori négatif lorsque leur enfant est dans le niveau « supérieur ». Ils développent une inquiétude liée à la méconnaissance du mode de fonctionnement de ce type de classe, souvent considéré comme rural, pénalisant et inefficace. Ce qui entraîne parfois le retrait des élèves de ces classes vers d'autres écoles « normales ».

➤ Pour la politique éducative

L'existence des classes à profil spécifique à sous-effectif pourrait avoir une incidence sur la qualité de la collaboration entre l'Etat et la communauté éducative due à un risque d'incompréhension des parents face à ce type d'organisation pédagogique. La classe à profil spécifique à sous-effectif s'inscrit apparemment dans une politique ancienne. De ce fait, sa mise en œuvre n'aurait pas l'adhésion de la communauté. En outre, quelques enseignants émettraient des velléités de revendication liées à ce qu'ils pourraient considérer comme un « surplus » de travail.

ACTIVITÉS

- Les élèves-maitres sont organisés en groupe selon les formes et les types d'une classe à profils spécifiques
- Chaque groupe expose un plaidoyer autour de la forme ou du type de classe à profils spécifiques qu'il représente

SEANCE 2 : CLASSES À PROFIL SPÉCIFIQUE A SUREFFECTIF

1. Les types et forme

➤ *La classe à double vacation*

C'est une organisation où dans le même local, deux groupes pédagogiques reçoivent des enseignements alternativement le matin et le soir. Cette organisation change tous les deux jours ou chaque semaine.

La classe à double vacation se présente comme suit :

Classe à double vacation de type 1 : dans la même classe se retrouve un niveau de cours de deux écoles qui se partagent alternativement la même salle. Exemple : CP1A et CP1B ou CE1A et CE1B.

Classe à double vacation de type 2 : Exceptionnellement (intempéries, manque d'infrastructures...) des niveaux différents d'une même école se partagent la même salle alternativement. Exemple : CE1 et CE2.

La classe à double vacation peut aussi s'appliquer au préscolaire.

➤ *La classe à double flux*

C'est une classe où l'on fait travailler successivement dans un même local, deux groupes pédagogiques avec le même instituteur, le premier groupe recevant son enseignement le matin et le second l'après-midi avec alternance hebdomadaire (sorte de double vacation avec un seul maître). Elle vise à résoudre les problèmes d'une école où il y'a assez d'élèves et un nombre insuffisant d'enseignants.

2. Les intérêts

➤ *le processus enseignement/apprentissage*

La qualité de l'éducation trouve ici sa justification par l'amélioration du rendement de l'enseignant et par l'accroissement des performances scolaires chez l'élève due :

- à l'effectif réduit dans une proportion acceptable. Par exemple, au lieu d'avoir 80 élèves toute la journée, la classe sera répartie en deux groupes et chaque enseignant aura 40 élèves en charge. Ses conditions de travail sont ainsi améliorées avec pour conséquences un meilleur encadrement des élèves ;
- au temps libres réservés à l'auto-formation et à une meilleure préparation de la classe ;
- aux conditions moins pénibles qu'une classe à effectif pléthorique ;
- au temps libres pour la révision des leçons.

La pratique de la classe à profil spécifique à sureffectif est une opportunité pour l'enseignant de mettre en œuvre les méthodes actives et les théories éducatives liées à l'APC que sont : le cognitivisme, le constructivisme et le socioconstructivisme. En effet elle permet à l'enseignant d'explorer toutes les possibilités pédagogiques et d'expérimenter des solutions propres à lui et adaptées aux différentes situations auxquelles, il sera confronté.

Cette stratégie pédagogique favorise un enseignement individualisé permettant à l'enseignant d'accorder plus de temps aux élèves qui en ont besoin. C'est pour lui une occasion de trouver et de mettre en place de nouvelles réponses didactiques aux problèmes posés par ce type d'organisation (activités tenant compte des contraintes propres à la classe). La variété des procédés et astuces utilisés l'éloignent de la stagnation professionnelle par la maîtrise de ce qui est essentiel pour les différents groupes.

Pour ce qui est de l'amélioration des performances scolaires de l'élève, la classe à profil spécifique à sureffectif développe des aptitudes à la réalisation d'un projet éducatif. La relation frontale maître-élève parfois à l'origine de l'échec scolaire disparaît. La dynamique obtenue par le biais du travail de groupe favorise un apprentissage coopératif où les plus forts aident les plus faibles.

➤ ***la communauté***

Les parents bénéficient des mêmes avantages que pour la classe à profil spécifique à sous-effectif, notamment une plus grande offre de scolarisation des enfants, une maîtrise du budget familial et une garantie de la sécurité des enfants par la réduction des risques de déplacement.

➤ ***La politique éducative***

Cette organisation permet aux structures décentralisées du MENET d'entreprendre une gestion judicieuse du personnel enseignant en fournissant à toutes les écoles des maîtres par le respect du principe du ratio élèves-maître. Ainsi, certaines écoles pourront bénéficier du surplus de maître obtenu grâce à l'application de la classe à profil spécifique à sureffectif. Cette pratique permet donc un contrôle efficient des effectifs qui pourrait éviter à l'Etat les recrutements abusifs.

La stratégie de gestion du personnel ainsi menée octroie à l'Etat des moyens financiers supplémentaires pour améliorer la qualité de l'éducation par la dotation des écoles en matériels pédagogiques et en infrastructures. La politique de l'école universelle deviendrait ainsi une réalité.

L'Etat renforce sa collaboration avec ses partenaires et gestionnaires de l'école. Ce partenariat permet le règlement plus aisé des problèmes inhérents aux variations d'effectifs. Chaque école aurait une augmentation de combinaisons de classes possibles. Elle ferait une économie budgétaire du point de vue de l'achat de matériels scolaires. Par ailleurs elle permet une utilisation double des bâtiments, des installations et du matériel didactique ce qui réduit pour un moment les dépenses publiques.

3. Les limites

➤ *Le processus enseignement-apprentissage.*

Au niveau de l'enseignant

Pour l'Enseignant la mise en place de la classe à profil spécifique à sureffectif nécessite une organisation spécifique dès le départ. Le travail de mise à jour est particulièrement complexe lors de chaque changement de programme. L'enseignant pourrait rencontrer des difficultés liées à la mise en place des réponses didactiques adaptées à ce type d'organisation. Ce qui exigerait de sa part un surplus de travail. Cette pratique peut à long terme réduire la puissance de travail de l'enseignant, car il aura pris l'habitude de ne plus travailler dans les normes horaires (c'est un agent en situation de sous-emploi : il se retrouve avec 4h de travail au lieu de 8h). La journée scolaire se déroule sous une pression accrue, tout le monde semble toujours pressé.

Au niveau de l'élève

Concernant les élèves, l'emploi du temps est contraignant avec un volume de travail plus condensé. Les moins habiles pourraient rencontrer des difficultés liées à l'acquisition des connaissances du fait de la non maîtrise des stratégies pédagogiques inhérentes à ce type de classe par le maître. Ces élèves ont du mal à nouer des liens d'amitié entre eux. En effet, dans ce système ils ont le sentiment d'appartenir à deux écoles et non à une seule. Au surplus, les après-midi sont pénalisantes car cette période de la journée peut être particulièrement chaude et poser parfois des problèmes de luminosité dans les classes en fin d'après-midi ; ce qui deviendrait une source de perturbations pour les apprentissages. Notons encore que le temps libéré n'est pas utilisé à bon escient par certains enfants qui s'adonnent à des activités extra-scolaires.

➤ *La communauté*

La pratique de la classe à profil spécifique à sureffectif développe chez certains parents un a priori négatif lorsque leur enfant se trouve dans ce type de classe à cause de la masse horaire d'apprentissage réduit. Ils expriment des inquiétudes dues à la méconnaissance du mode de fonctionnement d'une telle classe qui pourrait être considéré comme rural et pénalisant. En outre, l'enseignement dans cette forme de classe peut créer des problèmes de suivi aux parents. En effet, les heures d'école ne correspondent pas aux heures de travail, les enfants ne pouvant rester à l'école au-delà des heures de cours puisque les locaux sont constamment occupés par d'autres élèves.

➤ *La politique éducative*

L'existence des classes à profil spécifiques à sureffectif pourrait avoir une incidence sur la qualité de la collaboration entre l'Etat et la communauté éducative. Elle résulterait de l'incompréhension des parents face à l'organisation pédagogique de ce type de classe. En outre, il naitrait de la part de quelques enseignants des velléités de revendication liées au « surplus » de travail.

L'Etat aurait dans certaines localités des écoles ayant une contrainte temporelle pour l'organisation de certaines activités. Par conséquent ces classes peuvent être considérées comme complexes et inefficaces par les enseignants et les parents.

ACTIVITÉS

- Les élèves-maitres sont organisés en groupe selon les formes et les types d'une classe à profils spécifiques
 - Chaque groupe expose un plaidoyer autour de la forme ou du type de classe à profils spécifiques qu'il représente
-
- matériel structuré : carrés unités, plaques, bandes
 - matériels achetés : petits matériels (balles cordes...), jeux de Kim, bâtonnets...

1. LA PREPARATION DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

2.1. L'élaboration de la fiche pédagogique

Étant donné le nombre de niveaux et donc le nombre de leçons à préparer quotidiennement, l'élaboration d'une fiche détaillée pour chaque séance ne peut raisonnablement être exigée. Certaines devront être allégées, c'est à dire réduites à l'essentiel.

2.2. Le cahier journal ou journal de classe

Le cahier journal d'une classe jumelée présente une organisation différente. Il doit permettre de:

- visualiser clairement les différentes leçons données dans chaque niveau ainsi que leurs durées respectives.
- noter les activités et exercices simultanés de l'autre cours.

Il doit également permettre à l'instituteur de situer précisément ses interventions, (un astérisque ou tout autre signe typographique distinctif matérialisant sa présence dans le cours en activité d'initiation).

L'utilisation d'un cahier format "étudiant" serait plus adaptée.

ACTIVITÉ

Les élèves-maitres sont organisés en groupe .Chaque groupe construit le squelette d'une fiche et d'une page de journal de classe selon la forme ou le type de classe à profils spécifiques qu'il aura choisi

COMPETENCE 5 : EVALUER LA PROGRESSION DES APPRENTISSAGES ET LE DEGRE DE COMPETENCES

THÈME 1 : ELABORATION DES OUILS D'EVALUATION

LEÇON 1 : L'EVALUATION

SEANCE 1 : GÉNÉRALITES SUR L'ÉVALUATION

1. DEFINITION

En partant de l'étymologie du terme, évaluer c'est « *estimer la valeur* ». L'évaluation est donc « *le processus par lequel on porte un jugement sur la valeur d'un objet en se référant à un ou plusieurs critères* ». Dans le domaine scolaire, l'objet de ce jugement de valeur, peut être les acquisitions des élèves à un cours donné. Les valeurs peuvent s'exprimer de différentes manières : note chiffrée ou lettre...Exemple : 3/10; 10/10 ; A ; B ; T.B...

2. But de l'évaluation

L'évaluation a 4 buts fondamentaux :

- Améliorer les décisions relatives à l'apprentissage de chaque élève ou apprécier le niveau d'apprentissage atteint par l'élève.
- Informer l'enfant et ses parents sur sa progression à travers les cahiers de devoir, les relevés de notes.
- Décerner les certificats nécessaires à l'élève.
- Améliorer les qualités de l'enseignement en général : faire l'auto-évaluation de l'enseignant. Ainsi, l'enseignant contrôle les acquis des élèves à l'issue du processus d'apprentissage, mais aussi l'efficacité de son enseignement. Elle permet à l'enseignant de constater le progrès des élèves par rapport à leur niveau initial, de faire un pronostic ou un diagnostic.

3. Les formes d'évaluation

Trois formes d'évaluation sont généralement utilisées par l'enseignant :

3.1. L'évaluation sommative ou certificative

L'évaluation sommative ou certificative intervient à la fin du processus d'enseignement /apprentissage et permet de passer soit en classe supérieur, soit d'un cycle à un autre. Elle entraîne aussi les redoublements, les exclusions...ou dans le cas contraire permet d'avoir des diplômes. Elle cherche à situer les résultats des élèves par rapport à une norme (elle est donc **normative**) en comparant les résultats des élèves pour aboutir à un classement par ordre de mérite en passant par la moyenne. Elle peut aussi situer les résultats des élèves par rapport à des critères (elle est donc **caractérisée**). Ce critère peut être un objectif, dans ce cas on ne compare pas les résultats des élèves entre eux mais on compare les résultats par rapport à l'objectif. L'évaluation sommative ne permet pas d'apporter des correctifs. Exemple : examen de passage en classe supérieur, examens du C.E.P.E., B.E.P.C., B.A.C.

3.2. L'évaluation formative

Elle a lieu tout au long du processus d'apprentissage. Elle vise à obtenir des données sur le progrès de l'élève par rapport aux objectifs fixés. Elle fournit la rétroaction nécessaire à l'amélioration continue du processus d'apprentissage. Elle joue un rôle dans la planification de l'enseignement.

Exemple : les interrogations, les devoirs, les examens blancs...

L'évaluation dite formative apporte de l'information sur les acquis en construction.

- Elle permet de situer la progression de l'élève par rapport à un objectif donné.

Effectuée au cours des apprentissages. Les enseignants la pratiquent très naturellement en :

- Regardant les élèves travailler ; en observant leurs cahiers, en les écoutant, et en corrigeant leurs exercices.

Elle permet à l'élève de prendre conscience de ses propres progrès et de ses erreurs.

- A l'enseignant cela lui indique comment se déroule son programme pédagogique et quels sont les obstacles auxquels il se heurte.

Des occasions de production individuelle ou collective librement choisie seront ménagées afin de permettre l'expression de compétences diverses. On juge par rapport à un objectif, on apprécie un progrès réalisé.

- Un exercice nouveau • Un exercice d'application. • Recours à des critères (élaborés avec les élèves ?)

L'observation des élèves, leur suivi au quotidien l'amène à réguler les rythmes individuels et collectifs, et à moduler les exigences du travail personnel donné en classe comme à la maison. Aide au repérage des réussites et des erreurs

Pour apprendre, il doit essayer, s'engager, prendre des risques. Ses erreurs, analysées, traitées, deviennent salutaires.

Elles ne sont pas « fautes » mais sources de progrès. La co-évaluation et l'autoévaluation seront encouragées

L'exercice peut être réalisé à un ou plusieurs autres moments fixés et communiqués aux élèves et il pourra être noté (c'est alors une évaluation finale ou sommative).

3.3. L'évaluation diagnostique ou prédictive

Elle a lieu en début d'année et porte sur les acquis antérieurs. Elle permet de repérer les difficultés des élèves afin d'orienter le rythme de travail de l'enseignant. Ainsi, elle :

- Analyse des situations, des besoins, des profils.
- Sert à organiser les apprentissages pour aider chacun à réussir
- Intervient pour savoir si l'apprenant possède les capacités nécessaires pour entreprendre de nouveaux apprentissages

L'évaluation diagnostique fournit aux enseignants des repères pédagogiques pour organiser les apprentissages.

3.4. Les effets de l'évaluation

Lorsque l'apprenant accumule de mauvaises notes, il doute de lui-même et développe un complexe d'infériorité. L'évaluation devient alors stressant et anxiogène : la peur du maître s'installe d'où la fuite.

- Lorsque l'apprenant obtient plusieurs bonnes notes, il porte sur lui-même une appréciation positive, valorisante et il y a une constante amélioration dans ses performances. C'est le bon élève qui devient complice de l'enseignant et le leader du groupe-classe.

4 : LES PRINCIPES DE L'ÉVALUATION

Ce sont des règles de base nécessaires à l'évaluation

Les principes

- ❖ L'évaluation doit permettre à l'élève de se perfectionner et de s'améliorer
- ❖ L'évaluation fait partie intégrante de la démarche d'enseignement et d'apprentissage
- ❖ L'évaluation doit être une activité planifiée
- ❖ L'évaluation doit aider l'enseignant à répondre aux besoins des élèves et à leur dispenser des programmes répondant à ces besoins
- ❖ L'évaluation ne doit pas seulement sur la mesure mais également sur l'interprétation
- ❖ L'évaluation doit s'appuyer sur les techniques de l'évaluation diagnostique, formative et sommative
- ❖ L'évaluation doit permettre à tous les élèves de démontrer l'étendue de leurs connaissances, habiletés et capacités.

SEANCE 2 : GERER EFFICACEMENT LES ACTIVITES D'EVALUATION

La mise en œuvre de l'évaluation n'est possible que par l'utilisation d'outils ou d'instruments.

I. LES OUTILS D'EVALUATION

1. Les tests objectifs (questions à réponses choisies)

Il s'agit d'items ou sujets d'exercices, d'interrogations écrites et de devoirs dont les libellés contiennent les réponses aux questions posées / consignes données. Ces tests dits objectifs ont des réponses univoques qui ne peuvent en général être soumises ni à des discussions, ni à des développements.

1.1. La question à choix multiples ou QCM (une seule réponse juste à choisir parmi trois ou quatre réponses proposées)

1.2. Le réarrangement (Regroupement ou classification à thème / organisation chronologique à établir à partir d'une proposition non ordonnée).

1.3. L'appariement (Etablissement d'une correspondance / Association de données par paire et quelques fois par triplets).

1.4. L'alternative (Item invitant à choisir une réponse tranchée entre deux propositions possibles oui/non ; vrai/faux)

2. Les tests subjectifs (questions à réponse construite)

Il s'agit d'items ou sujets d'exercices, d'interrogations écrites et de devoirs, d'examens dont les réponses ne sont pas connues d'avance. Ici les réponses font l'objet d'une activité de construction.

Les tests objectifs se présentent sous trois (03) grandes formes :

2.1. La question à réponse courte (question brève / réponse brève)

- ✓ La question directe (exemples : qu'est-ce qu'un détroit ? Quel est le nom du Secrétaire Général de l'O.N.U ?)
- ✓ La phrase à compléter.
- ✓ Le test de clôture (texte composé avec des parties vides à combler par des mots proposés préalablement)

2.2. La question à court développement (En quoi consiste la démocratie dans un pays ? Comment expliquez-vous la détérioration des termes de l'échanges ?)

2.3. La question à réponse élaborée

- ✓ La dissertation
- ✓ Le commentaire de document

Les tests objectifs et les tests subjectifs sont des outils qui peuvent servir à conduire des évaluations formatives et des évaluations sommatives.

2. 4 .Cas particulier EPS

✓ Au préscolaire

Il s'agit pour l'élève de réaliser ou produire des gestes simples à travers une activité ludique.

✓ Au primaire

En plus de l'évaluation écrite qui se fait dans les grandes classes, l'enseignant prendra en compte la performance et la technique de réalisation des activités physiques et sportives

- L'évaluation de la performance.

L'évaluateur aura pour critères fondamentaux les mesures dans le sens de la croissance (de l'atteinte du principe ou de la logique interne de l'activité qui doit être évaluée).

L'enseignant doit toujours pour une séance d'évaluation disposer de critères de réussite.

- L'évaluation de la technique d'exécution.

-La technique :

C'est l'évaluation du processus d'acquisition des logiques internes des différentes activités enseignées. Elle est facile à réaliser lorsque l'enseignant a pour habitude de travailler avec ses élèves à partir des grilles d'observation qui sont régulièrement utilisés pour évaluer leurs camarades.

ACTIVITÉS

-  S'appropriier les différents types d'évaluation
-  Elaborer une situation d'évaluation

II. LA RÉDACTION DES INSTRUMENTS D'ÉVALUATION

En situation de classe, l'enseignant met en œuvre l'évaluation à travers des activités d'évaluation dont les axes majeurs sont la situation d'évaluation et la remédiation.

La situation d'évaluation est un processus qui part de l'élaboration de l'énoncé jusqu'à sa mise en œuvre.

1. Les étapes d'élaboration de l'épreuve d'évaluation

La construction d'une épreuve implique le respect d'un certain nombre de critères qu'il convient de bien maîtriser si nous voulons obtenir des épreuves qui sont représentatives et de bonne qualité.

Les principales étapes marquant le processus de construction d'une épreuve sont :

- la définition de l'objectif visé à travers l'épreuve, choix de la compétence ;
- la préparation du tableau des habiletés ;

- la construction des items ;
- la préparation des consignes : rédiger soigneusement les supports et les consignes sans équivoques ;
- le corrigé : préciser les indicateurs que l'on souhaite relever lors de la correction ;
- la rédaction de la grille de correction.

2. Les règles de formulation des questions ou des consignes d'un sujet ou d'une épreuve

La question ou la consigne doit exiger des connaissances ou des habiletés bien précises à tester chez l'élève.

- ❖ La question ou la consigne doit correspondre à l'habileté dont elle doit mesurer l'atteinte.
- ❖ Le verbe de la question ou de la consigne doit être du même niveau taxonomique ou synonyme de l'habileté d'apprentissage.
- ❖ La question ou la consigne doit être clairement formulée avec un vocabulaire adapté au niveau intellectuel de l'élève.
- ❖ Les questions ou les consignes doivent être organisées du simple au complexe
- ❖ Les questions ou les consignes doivent être indépendantes les unes des autres.
- ❖ La question ou la consigne ne doit pas comporter de renseignements superflus risquant de gêner l'élève.
- ❖ La question ou la consigne doit être clairement formulée avec un vocabulaire adapté au niveau de la compréhension de l'élève.
- ❖ La question ou la consigne doit être exempte de biais religieux, culturel, ethnique, social et sexiste.

3. L'énoncé d'une situation d'évaluation

La situation d'évaluation appartient à la même famille que la situation d'apprentissage à la seule différence qu'en lieu et place des tâches, elle comporte des consignes. Elle comprend :

Le contexte : il est caractérisé par des paramètres spatio-temporels, sociaux et économiques dans lequel se trouve l'apprenant/l'apprenante,

La ou les circonstance(s) : source(s) de motivation pour le traitement de la situation,

Les consignes (3 à 4) : elles sont clairement formulées à l'apprenant/apprenante l'invitant à exécuter des tâches pour traiter la situation.

Remarque : la situation d'évaluation se situe en fin d'apprentissage.

- les verbes d'action utilisés doivent être les mêmes que ceux utilisés pendant l'apprentissage ou leurs synonymes.
- les consignes formulées doivent respecter les niveaux taxonomiques.